

LE

PEUPLE BRETON

POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL, INTERNATIONAL

10

MENSUEL

A O U T

1 9 4 8

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chateaubriand et nous Joseph *MARTRAY*.

L'ACTUALITE BRETONNE

- Chronique du mois *REDER-BRO*.
La Bretagne doit retrouver sa vocation européenne *J. M.*
Une revue frisonne publie un numéro sur la Bretagne
A propos de la saison touristique
Tourisme et mobilier *H. DUFOUR*.
Le Mont-St-Michel menacé par les vandales *A. BROSSEAUL*.
St-Malo devant son avenir *Louis ORVEN*.
Dol célèbre Nominoë *Louis KERVRAN*.
Hommage à Chateaubriand *A. LE GALL*.
La jeunesse bretonne de René *J. MAUGUET*.
Il appartient à la Bretagne! *Alain GUEL*.

L'ACTUALITE CELTIQUE

- Chronique du mois *J.-W. HUGUES*.
Lettre de Galles *A. D. W.*
Fédéralisme européen et self-government *D^r J. MACDONALD*

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

- Chronique du mois *Yves BRIAND*.
La résurrection de l'hébreu *Aron HERMONI*.
Les écoles d'adultes au Danemark *Paul ALAIN*.

L'ACTUALITE EN FRANCE

- Chronique du mois *Jean MARTIN*

Livres et Revues. — Echos. — Tribune libre

« LE PEUPLE BRETON », square du Casino - LA BAULE

Abonnements. — Six mois : ordinaire, 300 fr. ; soutien, 500 fr.
C.C.P. Martray 5984-73, Paris, 23, rue Carnot, Villetaneuse (Seine).

Le Peuple Breton

Directeur : Joseph Martray

1ère Année

Juillet - Août 1948 - N° 10

Editorial

Chateaubriand et nous

Les écrivains sont rarement satisfaits de leur carrière littéraire et la politique — surtout depuis deux siècles — demeure l'une de leur plus fréquentes tentations. Dans une récente conférence à Milly, M. Edouard Herriot faisait remarquer la place restreinte occupée par la poésie dans la vie de Lamartine ; mais la gloire est une grande oubliieuse et c'est l'auteur du « Lac » qu'elle a voulu retenir, non pas l'orateur parlementaire de la monarchie de Juillet ou l'homme de 48. Le même sort est sans doute réservé à quelques-uns de nos contemporains et Malraux, Sartre ou Aragon ne marqueront pas, malgré leurs prétentions, la politique française : il est vrai que, par une juste revanche des Lettres, c'est bien d'une renommée exclusivement politique que M. Herriot devra lui-même se contenter...

Chateaubriand n'eut pas droit plus que d'autres à cette double entrée dans la gloire : « René » et le « Génie du Christianisme » ne seront pas oubliés mais le leader royaliste s'en trouvera éclipsé.

Il en eut manifesté quelque dépit, croyant avoir beaucoup fait pour la marche des idées ; ce prestige de styliste ou de chef d'école, il le trouverait bien léger, lui dont aucune œuvre littéraire n'avait été conçue sans une volonté d'intervenir dans la vie de son siècle. C'est donc rendre à sa mémoire un hommage qu'il aurait aimé que de rappeler, à l'occasion du centenaire de sa mort, quel fut le credo politique de Chateaubriand : on constatera avec surprise qu'il garde encore sa valeur et qu'il n'a pas, hélas, tellement vieilli.

C'est peut-être que nous en sommes toujours aux mêmes problèmes car, après cent ans de fausses victoires, on commence à comprendre qu'il aurait fallu se battre non pour des mots mais pour la réalité des choses. Nous sommes prisonniers d'un vocabulaire dont nous devons nous libérer avant d'entreprendre une véritable révolution : en

voici bien la preuve, puisque le vicomte François-René de Chateaubriand, théoricien monarchiste, passa son existence politique à défendre un certain nombre de droits que nos démocraties n'ont pas encore reconnus !

Il est vrai que cet « aristocrate » avait bénéficié d'un héritage particulier : il venait de cette noblesse bretonne qui lutta jusqu'à la Révolution pour maintenir « les libertés de la province ». On sait que le jeune François-René participa aux sanglantes journées rennaises de 1788 où l'on se battait pour quelques privilèges, bien sûr, mais aussi pour la sauvegarde des « lois constitutives de la Bretagne ». Chateaubriand devait comprendre sans effort ce que l'on découvre aujourd'hui un peu partout : à savoir que les premières libertés, celles qui conditionnent toutes les autres, se trouvent au contact des choses et non dans le domaine d'abstraction.

On le vit donc, ancien émigré, s'opposer avec constance et courage à l'Empire ; non seulement parce que Napoléon était l'assassin du duc d'Enghien, mais le tyran qui « en écrasant l'anarchie étouffe la liberté ». Il prouva d'ailleurs sa sincérité lorsque Waterloo lui ouvrit toutes les chances d'une carrière politique et qu'il refusa de se faire l'adulateur de la monarchie restaurée.

Pour avoir tenté de l'orienter dans une voie constitutionnelle, il fut mis en disgrâce et son livre « La Monarchie selon la Charte » saisi par la police. C'est alors qu'il fonda « Le Conservateur » afin d'exposer ses conceptions sur le régime, qu'il appartenait à la monarchie d'établir. Le grand danger, pensait-il, c'était de laisser un gouvernement central tout puissant devant une foule d'individus isolés. En 1819 on pouvait lire dans son journal cette phrase qui semble s'appliquer à nos problèmes de 1948 « Il faut affranchir les communes, organiser l'indépendance des régions et des métiers, de façon à créer partout des agrégations d'intérêts et de les substituer à ces individualités trop favorables au rétablissement de la tyrannie ».

La monarchie n'écoula pas les conseils de Chateaubriand : elle ne comprit pas qu'elle avait mission de se constituer protectrice naturelle des libertés collectives et individuelles ; elle se confondit avec la dictature et rien ne pouvait dès lors empêcher sa chute.

Chateaubriand lutta jusqu'au bout et se fit en particulier l'avocat de la liberté de la presse ; il serait bien surpris de trouver aujourd'hui cette liberté élémentaire si mal assise, sous le régime républicain qu'il annonçait lui-même comme devant être « l'état futur du monde ».

Il n'eut certes pas suffi à son immortalité de conduire le combat pour ce qu'il appelait, dans son discours célèbre contre Louis-Philippe, « les libertés réglées ». Ses compatriotes ont pourtant le droit de souligner ce qui le fait si proche d'eux-mêmes. Chateaubriand était Breton de tout son être, comme le furent après lui Lamennais et Renan et le don le plus riche qu'il apporta aux lettres françaises fut celui de son âme celtique. Mais nous retrouvons également dans sa vie politique ce souci qui est aujourd'hui le nôtre : libérer l'homme de l'étatisme centralisateur et dictatorial, lui rendre ses aises au sein des communautés naturelles dont la première s'appelle chez nous la Bretagne.

C'est pourquoi, après ces fêtes où tant de paroles officielles ont été prononcées, nous tenons à dire que Chateaubriand appartient à notre patrimoine authentique. Sa dernière volonté fut de le rappeler et ses restes reposent en Bretagne ; que ses leçons nous servent et que sa gloire aussi y demeure.

Joseph MARTRAY.

L'actualité Bretonne

CHATEAUBRIAND SANS LA BRETAGNE... ♦ UNE LETTRE DE M. DEPREUX SUR L'ENSEIGNEMENT DU BRETON ♦ LA DEMISSION DE M. PIERRE HERVE ♦ LE CONFLIT LAITIER ♦ COUP D'OEIL SUR LA VIE ECONOMIQUE BRETONNE ♦ LA REFORME QUI S'IMPOSE.

Supportifs ou non, nous avons tous suivi avec la même émotion les efforts de notre compatriote Bobet, luttant avec un courage magnifique contre un sort qui s'acharnait contre lui. Il a contribué, pendant de rudes semaines, à rappeler les vertus de caractère de notre race et nous serions injustes si nous ne commençons pas ce compte rendu d'actualité par un hommage à sa valeur et à son énergie. Ne déclarait-il pas, à la fin d'une étape particulièrement pénible : « Je n'aurais pas le droit de céder, car toute la Bretagne avait les yeux sur moi » ?

Mais l'été 1948 restera dominé — sur le plan littéraire tout au moins — par les fêtes solennelles du centenaire de la mort de Chateaubriand. « Le Peuple Breton » n'est pas un organe d'information et nous ne reviendrons pas ici sur les comptes rendus de la presse quotidienne. Nous nous contenterons de dégager l'esprit des cérémonies.

Cet esprit demeurera à tout moment très « officiel ». Que ce fut à Paris, rue du Bac, à la vallée aux Loups où « Les Martyrs » ont été terminés, à Combourg ou à Saint-Malo, l'importance bretonne de Chateaubriand ne pouvait être évidemment soulignée. Il eut fallu pour cela d'autres patronages que ceux de MM. Bidault, Teitgen, Depreux, G. Mager et on avait réservé à Edouard Herriot le soin d'évoquer, mais sans en dégager l'importance décisive, les souvenirs d'enfance et de jeunesse de celui qui fit entrer à nouveau l'influence celtique dans la littérature. Rien ne montre la totale méconnaissance des réalités bretonnes — aussi bien culturelles qu'économiques — que le peu de place qu'on leur accorde là même où leur prédominance ne saurait être pourtant contestée. Chateaubriand fut un Celte et c'est parce qu'il fut un Celte qu'il permit le renouvellement des Lettres françaises. Personne ne l'a dit de façon claire au cours des multiples discours d'inauguration, de réception ou de banquet : nous avions prévu cette défiance, dangereuse pour le prestige intellectuel de la Bretagne dans le monde, et c'est pourquoi nous insistons dans ce numéro sur l'aspect breton du génie de

Chateaubriand et sur le sens celtique de sa révolution littéraire.

Ceci nous conduit également à revenir, une fois de plus, sur le problème de la langue bretonne, puisqu'un surplus M. le Ministre de l'Education Nationale vient à nouveau de faire connaître sa position officielle en ce domaine. Nous croyons utile de citer ici les documents qui permettront à nos lecteurs de mieux apprécier la portée de la réponse ministérielle ; cette réponse faisait suite à une lettre signée par un homme unanimement respecté et suivi en Bretagne, le Docteur Dujardin, Président de « l'Union des Défenseurs de la langue bretonne ».

Voici le texte de la lettre remise à M. Yves Jaouen, Président du Conseil Général du Finistère, Conseiller de la République, pour être déposée entre les mains de M. Vincent Auriol, Président de la République, lors de son voyage dans le Finistère :

« St-Renan, le 25 mai 1948.

« L'Union des Défenseurs de la langue bretonne à Monsieur Vincent Auriol, Président de la République.

« Monsieur le Président,

« Le Conseil de l'Université des Lettres de Rennes, dans sa séance du 8 mars 1948, a voté une motion en faveur de l'enseignement de la langue bretonne et de son admission au baccalauréat à titre facultatif.

« Le Conseil Général du Finistère, en sa session de mai, vient, « à l'unanimité », de s'associer à ce vœu et de voter une subvention de 100.000 francs pour l'organisation de cours de breton dans les Lycées et Ecoles Normales de Quimper, à l'exemple du Conseil Général des Bouches-du-Rhône en faveur du provençal.

« Permettez-nous, Monsieur le Président, de vous demander votre bienveillant appui près de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, pour qu'il accorde une suite favorable à ces vœux.

« L'attachement que vous témoignez à votre langue maternelle, le souvenir de l'accueil réservé par les Bretons à votre personne, à la France et à la République que vous représentez, nous laissent espérer cet appui.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos plus profonds respects.

« Le Président de l'U. D. B.
« D' DUJARDIN,
« Chevalier de la Légion d'honneur,
« Croix de guerre et Croix de
« Combattant volontaire (1914-18
« et 1939-1940). »

Cette lettre, dont on apprécia la modération de langage, fut donc confiée à M. Yves Jaouen qui, tout en la transmettant, tint à en accuser réception au Docteur Dujardin dans les termes suivants :

« Monsieur le Président,
« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honnête du 16 mai, à laquelle était jointe une lettre destinée à M. le Président de la République.

« Les remerciements que vous voulez bien adresser au Conseil Général à l'occasion du vote d'une subvention de 100.000 francs en faveur de l'enseignement du breton dans les Lycées et Ecoles Normales lui seront transmis lors de la prochaine session. Je puis vous assurer que ce vote reflète la volonté unanime du Conseil Général tendant à la sauvegarde de la langue de nos aïeux. Nous pourrions nos efforts, ensemble, pour que la décision soit inscrite dans les faits.

« Je vous informe, d'autre part, que la requête à M. le Président de la République a été remise à son Directeur de Cabinet en le priant de soumettre au Conseil des Ministres et plus spécialement au Ministère de l'Éducation Nationale.

« Je vous prie...

« Yves JAOUEN. »

La lettre du Docteur Dujardin n'a pas été jugée digne d'une réponse personnelle de M. Vincent Aurio qui semble l'avoir laissée entre les mains du Préfet du Finistère avec mission de l'acheminer vers les bureaux du Ministère de l'Éducation Nationale. Et c'est ainsi que M. Depreux, après quelques semaines de méditation, donna sa réponse — non pas directement au Docteur Dujardin, à cause de la « hiérarchie » — mais au Préfet du Finistère : réponse courte et que les dirigeants de l'Union des Défenseurs de la langue bretonne n'attendaient sûrement pas ! qu'on en juge :

« Le Ministère de l'Éducation Nationale
à Monsieur le Préfet du Finistère.

« Vous avez bien voulu me faire parvenir une copie d'une lettre par laquelle M. le Docteur Dujardin, président de l'Union des Défenseurs de la Langue bretonne, expose les vœux remis par ce groupement au sujet de l'enseignement du breton.

« Je ne méconnaiss pas les raisons qui sont invoquées au faveur de l'institution d'un tel enseignement. Je sais aussi que les sentiments patriotiques du groupement pressenti par le Docteur Dujardin ne sauraient être mis en doute.

« Mais le problème posé par son initiative est très délicat. Dans les circonstances actuelles, il n'est impossible de donner aux vœux exprimés une suite favorable.

« E. DEPREUX. »

Voici donc, une fois encore, les efforts des défenseurs de la langue bretonne arrivés à leur terme habituel : la fin de non-recevoir que depuis Doumergue et de Monzie les Ministres de l'Éduca-

tion Nationale leur opposent régulièrement au nom de « l'unité » française. L'argument ministériel est naturellement sans aucun fondement : tous les Bretons savent que si le séparatisme a pu connaître quelque développement en Bretagne, c'est précisément en s'appuyant sur des réponses aussi révoltantes et aussi injustes que celle dont nous venons d'être à nouveau gratifiés. Le refus systématique d'enseigner la langue bretonne n'est-il pas un argument précieux entre les mains de ceux qui peuvent songer à des solutions séparatistes ? Ne tend-il pas à prouver que Paris n'admettra jamais aucune des revendications les plus modérées de la Bretagne ?

Il faut croire que l'attitude du Ministère exagéré jusqu'aux limites puisque « La Bretagne à Paris » elle-même, dont la modération et la prudence sont pourtant extrêmes, a réagi avec vivacité.

« Nous pouvions penser qu'à force de recevoir les vœux des représentants qualifiés du peuple bretonnais, le Ministère de l'Éducation Nationale se serait décidé à une étude sérieuse du problème. Ses réponses nous auraient apporté la somme définitive et irrefutable d'arguments mûrement pesés.

« Il s'agit de savoir si la France a le droit de supprimer une langue parlée par 1.200.000 habitants, en répudiant son enseignement. Il s'agit de savoir s'il est juste de dénier aux Bretons ce que l'on accorde aux Provençaux et aux Malgaches, ce que toutes les nations du monde accordent à leurs minorités linguistiques. Il s'agit de savoir s'il est démocratique de refuser à l'unanimité du peuple breton ce qu'il veut d'une volonté farouche.

« Tout le reste n'est que littérature, et mauvaise littérature ! »

Nous n'avons pas l'habitude de faire des compliments à notre confère, mais pour cette fois nous ne les lui ménageons pas. D'autant plus que l'extrait de presse mentionne les droits du « peuple breton » et même du « peuple bretonnant », alors que nous avons le souvenir d'un article paru le 16 janvier dernier dans ce même journal, sous la signature de son directeur M. Pascal Pondaven qui disait : « Il n'y a pas, il ne peut y avoir, dans une France unie, un peuple basque, un peuple flamant, un peuple breton, etc... ».

C'est en nous plaçant sur le plan exclusivement le retour de M. Pondaven au bon sens. La France est un pays qui, tout en restant uni, doit permettre le développement des divers peuples qui la composent. Elle n'a surtout pas le droit de tuer ou de laisser mourir les langues parlées par ces peuples.

C'est en nous plaçant sur le plan exclusivement

culturel que nous tenons à relever, en la regrettant, la démission récente de M. Pierre Hervé de son poste de député du Finistère. M. Pierre Hervé est communiste et nous ne partageons pas ici toutes ses opinions ; mais il est Breton et sa vogue parisienne ne l'avait pas conduit à oublier les problèmes de notre pays. Il restera pour nous l'auteur d'une excellente « proposition de résolution » déposée à l'Assemblée Nationale en faveur de l'enseignement du breton, proposition qui fut « enregistrée » par la Commission de l'Éducation Nationale et, singulièrement, par M. Deixonne, député du Tarn.

Nous ignorons si, comme l'ont écrit plusieurs journaux, M. Pierre Hervé, en disgrâce dans son parti, a dû remettre son mandat sur ordre du Comité Central. L'avenir nous l'apprendra. Nous souhaitons en tout cas que les autres députés bretons, communistes ou non, reprennent la proposition Hervé et que le départ du député du Finistère ne nous oblige pas à constater qu'il était, au Parlement, le seul défenseur sincère de la langue bretonne.

Dans l'ordre économique les causes de conflit n'ont pas manqué en Bretagne depuis un mois. La hausse des prix et le chômage commençant ont provoqué chez nous également des mouvements sociaux analogues à ceux qui se sont développés pendant ces derniers temps, dans l'ensemble de la France. Nous n'y revenons pas, bien que la gravité de la situation soit incontestable.

Mais un conflit a pris en Bretagne un caractère particulier qui mérite notre attention : c'est le conflit laitier. Agissant à l'égard des producteurs et de leurs représentants avec une brutalité difficile à admettre, le gouvernement a multiplié dans nos départements, et spécialement dans le Finistère, les arrestations, les condamnations à la prison et les amendes. Il a de ce fait provoqué une réplique puissante de la Bretagne rurale défendant ses conditions de vie ; c'est en effet à Pontivy, au cœur du pays, que les représentants des exploitants des cinq départements se sont réunis — nous disons bien cinq, car la paysannerie bretonne constitue un bloc de Nantes à St-Brieuc, de Quimper à Vannes et à Rennes. Ils ont affirmé clairement leur union totale et souligné la portée bretonne de leur combat, préconisant « l'unité d'action régionale » et proclamant avec force : « Toute la Bretagne se solidarise avec les défenseurs du lait ». Exemple d'union qui peut être présenté à d'autres professions...

Nous enregistrons également avec satisfaction la constitution d'un « Comité Agricole Régional »

que le Journal officiel vient de nous annoncer. Ce Comité groupe les cinq départements du Finistère, férière et de l'Ille et Vilaine ; nous notons toujours des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure ce qui souligne l'intégrité territoriale de la Bretagne.

Mais nous aimerions connaître l'importance des attributions de ce Comité qui risque de n'avoir qu'un caractère consultatif et... bureaucratique, alors que nous avons besoin d'organismes disposant de pouvoirs réels de décision.

L'agriculture bretonne, prise en main par les véritables représentants de notre paysannerie pourrait connaître un essor qui en ferait l'une des plus prospères de toute l'Europe. Il suffit pour s'en convaincre de suivre quelques unes des activités agricoles de ce mois et du mois dernier ; et nous ne manquerons pas dans notre prochain numéro de revenir sur cette importante question. L'effort réalisé par la Foire-Exposition de Guingamp mérite d'être cité en exemple.

La leçon, c'est que nous disposons en Bretagne, tant sur le plan agricole que sur les plans maritimes, touristiques et même industriels, de chances de prospérité qu'il n'est pas excessif de qualifier d'exceptionnelles.

Mais ces chances sont loin d'être utilisées actuellement au maximum. Il manque à notre pays une structure administrative qui lui permette d'assurer lui-même le développement de sa vie économique, de moderniser son outillage, de protéger ses intérêts. Nous donnons un simple exemple pour terminer cette revue de l'actualité : il porte sur l'activité maritime ; tandis que le port de Brest reçoit de moins en moins de bateaux, celui du Havre publie des bilans stupéfiants qui dépassent, dans des proportions considérables, les bilans de 1938. Ceci illustre tragiquement les paroles de M. Lombard, Président de la Chambre de Commerce de Brest, déclarant le 30 mai dernier au Président de la République : « Nos concurrents, plus heureux que nous, reçoivent de bâtiments qui attendent souvent de nombreux jours avant de pouvoir être déchargés... »

La solution est simple et nous y revenons chaque mois : reconnaître la Bretagne comme unité politique et administrative, desserrer l'étoupe de la centralisation qui la déforme par rapport à d'autres régions, la doter de ses organismes propres chargés de diriger sa vie économique et culturelle, chargés aussi de la défendre à tout instant dans cette « lutte pour la vie » que les collectivités territoriales, comme les hommes, se livrent aujourd'hui.

REDER-BRO.

Après la déclaration de l'U. B. F.

La Bretagne

doit retrouver sa
vocation européenne

La déclaration publiée par l'Union Bretonne des Fédéralistes à l'occasion du récent Congrès de l'Union Française des Fédéralistes — déclaration que nous avons reproduite intégralement dans notre numéro du 15 juin — a suscité partout une vive attention : non seulement en Bretagne, mais dans toute la France et à l'étranger. C'est en effet la première fois qu'à l'intérieur du mouvement européen et en conformité stricte avec la doctrine du fédéralisme, se trouve posée la question des multiples communautés ethniques qui composent l'Europe. On s'est félicité dans tous les milieux de l'initiative ainsi prise par les fédéralistes bretons et leur exemple ne tardera pas à être suivi.

Déjà une Commission s'est constituée au sein du mouvement fédéraliste français afin de préparer l'année prochaine à Paris un Congrès des « Régions » Européennes (Frisie, Pays de Galles, Ecosse, Bavière, Pays Basque, Catalogne, Cantons Suisses, Bretagne, etc.). Car tous les petits peuples, même s'ils sont intégrés à des Etats plus grands et sans faire pour autant sécession, doivent contribuer sous leur nom à l'édification de l'Europe.

Nous aurons fréquemment l'occasion de revenir sur ce sujet mais nous voudrions évoquer d'abord brièvement ce que l'on peut appeler les héritières européennes de la Bretagne : elles expliquent et justifient le rôle que nous avons à jouer aujourd'hui dans ce regroupement.

Jusqu'au milieu du XVI^e siècle, la Bretagne intervint directement dans la vie de l'Europe. Le jeu de bascule que ses Ducs pratiquaient entre la France et l'Angleterre ne pouvait que favoriser une politique continentale plus vaste ; nous n'avons pas l'intention de reprendre ici l'histoire de Bretagne siècle par siècle mais deux exemples nous semblent caractéristiques. Le premier a été souligné par M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé dans son ouvrage sur les relations des Ducs de Bretagne avec la Papauté (1). Le Saint-Siège constituait d'une certaine manière, à cette époque, la véritable autorité européenne et il est remarquable que les Papes aient accordé à leurs relations avec la Bretagne une importance toute particulière. Ce n'est pas assez dire que les Ducs bretons jouissaient à Rome ou à Avignon d'un prestige considérable ; ils y surclassaient la plupart des autres souverains et bénéficiaient de faveurs précieuses qui étaient refusées au roi de France ou même dirigées contre lui ; au premier rang de celles-ci il faut compter la fondation de l'Université de Nantes, l'autorisation de faire commerce avec les Turcs, etc... La Bretagne était considérée à Rome, c'est-à-dire dans la « capitale européenne », comme l'un des premiers pays d'Europe et son autorité dépassait incontestablement celle de nombreux grands Etats.

Car les luttes du Duché contre l'un et l'autre de ses deux voisins, l'Angleterre et la France, n'empêchaient pas les souverains bretons de pratiquer une politique européenne d'ensemble : on le vit bien quand Anne de Bretagne conclut son premier mariage avec Maximilien d'Autriche jetant les bases d'une rencontre à la manière de l'époque, qui groupait déjà l'Espagne, l'Autriche, l'Angleterre et la Bretagne. On le voyait également dans l'importance économique de la Bretagne sur le plan européen puisqu'elle commerçait directement avec l'Angleterre, l'Ecosse, la Biscaye, les villes hanseatiques, la Suède, les pays méditerranéens, sans compter les pays du Levant où les bulles du pape donnaient accès à ses flottes.

L'Union de 1532 ne devait pas chasser la Bretagne de l'Europe : sans doute n'y intervenait-elle plus comme une force politique internationale mais toujours comme une puissance spirituelle et commerciale. Chateaubriand, dont le souvenir ne nous quitte pas en cette période du centenaire, a décrit ce qu'était encore, au XVIII^e siècle, une ville bretonne comme Saint-Malo : « La ville traite de puissance à puissance, protège ceux qui se sont réfugiés dans ses murs... Rien ne ressemblait davantage à Venise (au soleil et arts près) que cette petite république malouine par sa religion, sa richesse et sa chevalerie de mer... Elle promenait son pavillon sur tous les flots, entretenait des relations avec Moka, Surat, Pondichéry, et une compagnie formée dans son sein explorait la mer du Sud ». Les échanges et les voyages intereuropéens étaient d'ailleurs beaucoup plus fréquents qu'on ne l'imagine, plus fréquents peut-être qu'aujourd'hui : c'est encore Chateaubriand qui le note quelque part dans ses mémoires : « Des familles malouines étaient établies à Cadix ; des familles de Cadix résidaient à Saint-Malo ».

On peut même dire que cent cinquante années de centralisation ne sont pas parvenues à confiner la Bretagne dans un rôle de province oubliée. Les Bretons qui sortent un peu de chez eux ou qui entretiennent quelques relations internationales sont tout étonnés de découvrir leur propre prestige. La Bretagne est connue dans l'Europe et dans le monde entier : nous en faisons l'expérience à la direction de cette revue dont bien des organes parisiens pourraient envier l'audience à l'étranger ; un jour c'est une Université des Etats-Unis qui nous demande de la renseigner sur la situation de notre pays, le lendemain c'est un journal de Suisse ou un lecteur de Tchécoslovaquie qui désire s'informer ; nous annonçons plus loin la parution en Frise d'un numéro spécial de la revue « De Tagerne » exclusivement consacré à la Bretagne ; et nous

n'insistons pas sur les relations fraternelles qui nous unissent aux peuples celtiques.

La Bretagne, qui fut une puissance européenne, reste donc présente en Europe comme dans les autres parties du monde. Nous avons encore à notre disposition un important capital moral : c'est notre devoir de l'exploiter et de le développer, tant dans notre intérêt que dans l'intérêt de l'Europe.

Dans l'intérêt de la France également et ceci nous conduit à quelques mises au point. En s'efforçant d'étouffer le particularisme de pays comme la Bretagne, la France a commis une faute extrêmement grave : elle s'est d'abord privée du bénéfice de ce prestige breton qui pouvait lui revenir. Le mot Bretagne évoque désormais, dans l'esprit de l'étranger même francophile, quelques souvenirs regrettables et il en résulte un sentiment de « gêne » qui porte préjudice à la réputation démocratique de la France. L'ostracisme qui frappe la langue bretonne est connu dans tous les pays, universellement désapprouvé et mis partout au passif de l'esprit français. Il en va de même pour certaines condamnations stupides et partisans prononcées depuis la Libération et dont le récit fait actuellement le tour du monde !

Que cette politique ait provoqué jadis — et qu'elle continue de provoquer chez certains — une réaction séparatiste, comment s'en étonner ? Les raisonnements simplistes sont toujours les plus puissants et celui-ci prend l'allure d'un syllogisme :

« La France ne cherche depuis des siècles qu'à étouffer la Bretagne ; pour que la Bretagne vive il faut donc qu'elle se sépare de la France ».

La question est plus complexe car, la Bretagne n'est pas seule à souffrir de cette centralisation étatique : la France en meurt toute entière et l'Europe risque d'en périr. C'est pourquoi le fédéralisme apporte la véritable solution du problème breton, comme d'ailleurs de plusieurs autres problèmes qui nous intéressent au même titre : par lui, le séparatisme se trouve dépassé et, suivant une expression en vogue, « surmonté ». Désormais, en défendant la Bretagne, nous défendons en même temps la France et l'Europe.

Il ne s'agit pas en effet de rompre la solidarité qui nous unit à la France : idée nauséabonde, vieillotte et romantique au mauvais sens du terme. Il s'agit de reviser la notion d'Etat et de définir de façon

nouvelle la nature des liens qui unifient les communautés à cet Etat. Il s'agit de définir également la nature des liens qui existeront entre ces communautés, l'Etat et la Fédération Européenne qui leur est supérieure.

Le fédéralisme répond à cet effort. Il prétend que l'Europe n'existera, dans son unité et dans sa variété, que le jour où les Etats auront fédéré, au lieu d'absorber, les diversités communales, syndicales et territoriales qui les composent. Il entraîne comme conséquence la représentation de toutes ces diversités communales, syndicales et territoriales sur le plan européen, en collaboration avec les Etats dont elles relèvent.

La Bretagne rattachée à la France par les liens du fédéralisme — et non plus par ceux de la centralisation — non seulement s'épanouira : elle participera à la vie de l'Europe sans donner en aucune façon à cette participation, comme d'aucuns l'avaient jadis pensé, le sens d'une volonté anti-française.

L'un des succès du fédéralisme, n'est-il pas de permettre la révision de certaines positions que l'on croyait immuables. Ceux que l'on appelait autrefois « les autonomistes bretons » avaient raison dans toutes leurs critiques du régime centralisateur français. Les fédéralistes de 1948 adoptent ces critiques et leur virulence elle-même n'a rien qui puisse les choquer.

Mais ces fédéralistes élargissent le problème et voient les choses suivant un autre horizon : ils constatent que la Bretagne n'est pas seule à souffrir de conceptions assimilatrices qui finissent par tuer, en tous lieux, les forces les plus vives. Tout disparaît sous un nivellement qui ne laisse en place, au milieu des rumes, que quelques Etats hypertrophiés, monstrueux et tyranniques. Placés à mi-chemin entre les collectivités de base et l'Europe qui devrait fédérer ces collectivités, les Etats ont rendu impossibles à la fois la vie des collectivités et la naissance de l'Europe : il faut les abattre et les réduire à leur juste rôle d'intermédiaires.

C'est le sens de la révolution fédéraliste : dans une France réformée, elle permettra notamment à la Bretagne de se développer sans entraves et de participer activement, suivant sa vocation séculaire, à la construction de l'Europe.

L'avenir de la Bretagne, comme son passé, est européen.

J. M.

(1) « Les Papes et les Ducs de Bretagne » Essai sur les rapports du Saint-Siège avec un Etat, par B.-A. Poquet du Haut-Jussé. De Boccard, Editeur, Paris 1928.

L'U. B. F. à Paris

Le 3 juillet dernier s'est tenue à Paris, dans les locaux de « La Fédération », 9, rue Aubert, et sous le signe de l'Union Bretonne des Fédéralistes, une importante réunion des Bretons de Paris. Cette réunion était présidée par M. Jean Bareth, Directeur de l'Action Fédérale à « La Fédération » qui fit un exposé complet de la doctrine fédéraliste. Il montra que le fédéralisme, basé sur l'idée de liberté et de communauté, doit permettre de construire une société qui soit à la mesure de l'homme, et qui rompe en même temps avec l'individualisme et avec le collectivisme. Il marqua toutes les incidences du fédéralisme sur le plan de la profession, de la famille, de la commune, de la région et de l'Etat, ainsi que sur le plan international et notamment européen.

Lorrain, M. Bareth était bien placé pour comprendre les problèmes bretons en les rattachant au problème plus vaste de la centralisation en France. Il montra que la Bretagne, réalité historique, économique, culturelle et humaine, devait revivre et s'épanouir dans le fédéralisme au même titre que la Lorraine, la Provence, etc... Il insista également sur l'importance qui devait être réservée à ces « pays » de France dans la construction européenne. Il souligna que ce n'est pas dans un séparatisme illusoire que la Bretagne trouverait ses légitimes aspirations, mais au sein d'une France décentralisée où l'Etat serait appelé à jouer enfin son véritable rôle d'animateur et de coordinateur en respectant toutes les libertés.

Une cordiale discussion suivit cet exposé : elle révéla, sous la variété du vocabulaire, une communauté de pensée à peu près complète. Finalement les membres présents s'inscrivirent, pour la plupart, au « Centre d'Etude et d'Action Fédérale des Bretons de Paris », adhérent à « La Fédération » et à l'Union Bretonne des Fédéralistes. Un bureau provisoire fut constitué afin d'organiser la propagande et de mettre au point un programme d'action. MM. Louis Keruran, ancien Préfet délégué, Inspecteur divisionnaire du Travail et Yves Corollet, Chargé de mission au Ministère de l'Economie Nationale en acceptèrent la présidence et la vice-présidence.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat du « Centre d'Etude et d'Action Fédérale des Bretons de Paris », 9, rue Aubert, Paris (9^e).

Une revue frisonne publie un numéro sur la Bretagne

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'une importante revue frisonne vient de consacrer un numéro spécial de trente-deux pages à la Bretagne. Il s'agit du numéro de juin de la revue littéraire *De Tsjerne* publiée à Leeuwarden et à Amsterdam.

Ce numéro, rédigé naturellement en frison, est précédé d'un texte très court en français destiné à faire le lien avec la Bretagne. Voici ce texte.

A NOS AMIS BRETONS

« Ce numéro de la revue littéraire frisonne « *De Tsjerne* », consacré entièrement à la Bretagne, sa lutte, ses circonstances, son caractère, sa littérature, nous aimons le considérer comme un salut d'un petit peuple à un autre petit peuple, un serrement de mains, témoignage de ce qui nous unit, d'une lutte commune et des nombreux traits que nous avons de commun. Pour nous autres, Frisons, ce sera en outre une confrontation avec vos problèmes, qui en partie sont aussi les nôtres et en partie en différent.

« Nous espérons que ce numéro consacré à la Bretagne (« La terre de granit recouverte de chênes », ainsi que chantait un de vos bardes) sera le commencement timide d'un discours, d'un dialogue entre deux peuples, qui, aujourd'hui plus que jamais, s'impose. Qu'il en résulte un échange fructueux de pensées et de projets, de possibilités et d'idéals.

« Vous ne comprenez pas notre langue pas plus que nous la vôtre. Cependant nous croyons qu'il y a des possibilités qui nous permettent de comprendre un peu l'un des pensées et du caractère de l'autre. Et c'est à cette compréhension qu'il faut arriver à tout prix dans l'Europe de 1948 malgré

les barrières des langues et les cloisons politiques. Que notre numéro exceptionnel sur la Bretagne, qui est aussi pour nous une expérience, puisse y contribuer. »

La Rédaction de « *De Tsjerne* ».

Le numéro, résultant d'une collaboration entre écrivains ou journalistes Bretons et Frisons, contient les articles suivants :

— Une introduction par F. Schurer dont nous extrayons ces lignes : « ...Nous publions ce numéro sur la Bretagne parce qu'il correspond aux exigences de l'époque. Ce n'est pas seulement la Frise qui défend aujourd'hui son existence... Pendant longtemps les forces de vie ont vécu dans l'ombre et l'illégalité ; mais la deuxième guerre mondiale et la libération ont permis de dégager des forces qui tendent à créer des relations nouvelles entre les peuples : elles se caractérisent par l'association sur une base fédérative, une plus grande liberté au sein de plus vastes appartenances ».

— Une présentation économique et géographique de la Bretagne par G. Le Huedez.

— Un article sur la littérature bretonne par Roparz Hémon et des extraits de Jakez Riou, Youen Drezen, Maodez Glanndour.

— Un article intitulé « Le problème breton dans son plan européen » par Joseph Martray.

— Une chronique bibliographique sur les dernières parutions bretonnes par A. Wadman.

Signalons d'autre part que M. Joseph Martray, Directeur du *Peuple Breton*, a été invité par les organisations politiques et littéraires frisonnes à faire un voyage en Frise afin d'examiner notamment les moyens pratiques de développer les relations entre les deux pays. Il fera une conférence à Leeuwarden, capitale de la Frise, sous le titre « La Bretagne et le fédéralisme européen ». Nous en rendrons compte.

A propos de la saison touristique

POUR UNE POLITIQUE DE "PRESTIGE BRETON"

La saison touristique 1948 s'est ouverte cette année sous le signe de la « Bretagne européenne ». Ce n'est pas en effet l'un des moindres aspects de cette « vocation européenne » de la Bretagne que le succès qu'elle rencontre à l'étranger sur le plan touristique. Ce succès date de longtemps, mais les années de guerre, d'occupation et d'adaptation difficile à une paix hésitante avaient paralysé les fructueux échanges de jadis entre notre pays et ses multiples visiteurs étrangers. Il semble, malgré l'absence d'une grande politique d'ensemble du tourisme breton, que nous allions vers un certain renouveau et que la Bretagne va pouvoir reprendre et développer ce rôle de « grande puissance touristique » qui lui revient en Europe Occidentale. Mais d'autres conditions politiques lui donneraient bien plus de possibilités !

LA LIAISON

SOUTHAMPTON - ST-MALO

Déjà l'an dernier les représentants de la célèbre agence *Thomas Cook and Son* et de la Compagnie du *Southern Railway* avaient visité la Bretagne à la fin du printemps, notamment Dinan, Dinard, St-Malo, le Château de Josselin, Auray, Carnac, Quiberon, le Golfe du Morbihan, La Baule, Nantes, etc... Itinéraire qui soulignait, à lui seul, les sites et lieux historiques de notre pays qui sont, en Grande Bretagne, les plus célèbres.

Cette visite préfaçait d'ailleurs, en quelque sorte, la remise en service de la ligne maritime Southampton - St-Malo confiée à un luxueux navire tout neuf *Le Falaise*. Ce bateau transportait en une courte nuit de traversée — six heures — les touristes britanniques qui y trouvaient les meilleures conditions de confort et venaient ainsi directement sur nos plages en évitant les longs et coûteux crochets ferroviaires par Calais ou Dieppe. Remarquons cependant qu'il s'agissait d'une initiative anglaise et non — comme on pouvait l'espérer — d'une initiative française. Les Compagnies françaises s'intéressent davantage aux lignes qui conduisent à Paris plutôt qu'à celles qui l'évitent !

En tout cas *Le Falaise* a transporté l'an passé, au cours de ses deux aller et retour hebdomadaires, des milliers de touristes d'Grande Bretagne et il a repris cette année, avec plus d'intensité encore, son important trafic.

UNE DELEGATION ANGLAISE EN BRETAGNE

Au début du mois de juillet l'ouverture de la saison a été faite par une délégation de vingt-sept représentants des Chambres de Commerce anglaises qui débarquèrent à St-Malo, examinèrent les possibilités touristiques considérables de toute cette région de l'estuaire de la Rance si populaire en Angleterre, et continuèrent leur voyage par St-Nazaire, La Baule, Le Pouldiquen, Nantes et la remontée de la Loire. Voyage dont les buts étaient sans doute touristiques — les étapes de St-Malo, La Baule, Le Pouldiquen suffisent à le souligner — mais qui étaient aussi économiques. Car le tourisme attire l'étranger et le conduit ainsi à examiner toutes les possibilités d'échanges entre le pays où il villegiature et le sien.

C'est ainsi que la délégation s'attarda longtemps dans la visite des installations portuaires de la Base-Loire et étudia les possibilités d'extension des rapports industriels entre la Grande Bretagne et la Bretagne. La délégation comprenait d'ailleurs des membres des Chambres de Commerce de Winchester, de Portsmouth et de Southampton et représentait dix-huit corporations différentes. Elle avait donc autorité en matière commerciale et industrielle autant qu'en matière touristique.

Le Président de la Chambre de Commerce de St-Nazaire sut d'ailleurs, en accueillant ses confrères anglais, rappeler l'importance des rapports économiques entre l'Angleterre et la Bretagne. Il en profita pour donner un aperçu sur l'activité passée du port de St-Nazaire et nous croyons utile de citer ses paroles à ce sujet :

« Le trafic de notre port, dit-il, était surtout constitué avant-guerre par les importations de charbon en provenance des ports britanniques et il avait constitué également, tant en 1914 qu'en 1939, une importante base de l'Armée britannique. »

« Autour de l'établissement maritime proprement dit, se groupait une population de 45.000 habitants constituée, pour la plus grande partie, d'ouvriers travaillant dans les Chantiers de constructions navales, qui occupent encore environ 10.000 personnes. »

« C'est d'ailleurs de ces Chantiers, disposant

d'une direction éclairée, d'ingénieurs de grande valeur et d'une main-d'œuvre qualifiée, que sont sortis les plus grands navires français comme le « Pasteur », le « Félix-Roussel », l'« Ile-de-France » et le prestigieux « Normandie », pour n'en citer que quelques-uns. »

« Bien entendu, de nombreuses activités connexes s'étaient groupées autour de cette industrie principale : établissements sidérurgiques, fonderies, constructions mécaniques. Il faut ajouter d'importants chantiers de constructions aéronautiques. »

« Quand au port, élément déterminant de la prospérité nazairienne, il connaissait un trafic qui le plaçait dans les premiers rangs des ports français. »

« Porte ouverte sur l'estuaire d'un des fleuves les plus longs et les plus majestueux de la côte Atlantique, il est un des établissements maritimes les plus rapprochés de l'Amérique. »

« La facilité de ses accès, la sécurité de ses atterrages et l'excellent abri de ses rades, constituent un ensemble particulièrement favorable. »

« Il comporte un avant-port de huit hectares et deux bassins à flot, situés dans le prolongement l'un de l'autre, d'une surface totale de 33 hectares, ceinturés par plus de 4.000 mètres de quais, et auxquels on accède par trois entrées : il comprend également trois formes de radoub et la forme-écluse *Louis-Joubert*, impressionnant ouvrage dont les caractéristiques correspondent sensiblement à celles de la grande forme de radoub de Southampton (350 mètres de longueur, 50 mètres de largeur et 15 mètres de profondeur). »

« L'outillage, comportant un réseau ferré abondant et bien distribué, des engins de levage nombreux et puissants, des hangars, des magasins et divers services annexes, est en grande partie exploitée par la Chambre de Commerce. »

« Aussi, lors de l'invasion de notre pays, survenue après les pénibles événements de 1940, l'ennemi qui avait mesuré toute l'importance maritime de St-Nazaire, décidait-il d'y établir une base sous-marine, qui devait faire l'objet des attaques répétées de l'aviation alliée. »

Nos visiteurs étrangers eurent ainsi la possibilité de compléter leurs connaissances touristiques par un aperçu fort opportun sur l'importance de la Bretagne au point de vue industriel, maritime et commercial. Car le prestige de notre pays à l'étranger ne doit pas être incomplet ; nous ne sommes pas seulement un pays de tourisme mais également d'échanges internationaux de toutes sortes.

POUR UNE POLITIQUE DE PRESTIGE BRETON

Si nous avons cité le discours du Président de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire, c'est également parce qu'il nous a paru répondre à une

grave lacune dont souffre la Bretagne à l'étranger. L'orateur a eu raison de rappeler à ses hôtes anglais l'importance du port et de la région industrielle qu'il représentait. Qui donc se charge en effet de notre propagande ? Quel organisme fait connaître à l'étranger la variété de nos richesses, la diversité de nos possibilités ? Aucun, et nous en sommes réduits à profiter du passage de nos visiteurs pour leur faire un cours d'économie et de géographie sur notre pays. Voilà encore l'un des méfaits de la centralisation.

Car la Bretagne devrait avoir son « Secrétariat Général au Tourisme et à la Propagande ». Les syndicats d'initiative n'ont pas une portée assez vaste et ils ne donnent pas, en tout état de cause, une idée suffisamment large de notre pays, de sa vie agricole, de ses ressources industrielles ou autres. Ils ne disposent pas enfin des moyens matériels qui leur permettraient de faire face à leur tâche.

La France apparaît à l'étranger trop souvent comme un ensemble symbolisé par Paris ! Le prestige de Paris dans le monde est certes immense et nous en bénéficions tous, mais la France est tout de même constituée par autre chose. Or cette « autre chose » n'apparaît que bien rarement dans les dépliants, tracts, brochures de propagande diffusés par les services français à l'étranger. Nous en avons donné la preuve ici-même dans notre numéro du 15 avril dernier, en citant cet almanach des « Provinces de France », édité en anglais pour l'année 1948 par le Commissariat Général au Tourisme. La Bretagne n'y était pas même citée et c'est à Paris que l'on conçoit l'étranger pour le mois de juillet !

Paris, lui-même, ne pourrait pourtant que gagner au prestige accru de pays comme la Bretagne : ne serait-ce pas finalement un attrait supplémentaire offert à l'étranger qui, pour visiter tous ces « pays de France », finirait par venir plus souvent encore à Paris ? La centralisation, en ce domaine comme en tous, porte le même préjudice au « centralisateur » qu'au « centralisé ».

Nous demandons donc un « Secrétariat Général au Tourisme et à la Propagande » pour la Bretagne, mais il va de soi qu'une telle institution ne pourrait être créée que dans le cadre d'une réorganisation politique et administrative de notre pays, en liaison avec la mise en exploitation rationnelle de toutes nos richesses.

La Bretagne, sans effort réel et coordonné de propagande, est déjà parvenue à se faire connaître et apprécier dans toute l'Europe. Que serait-ce le jour où elle pourrait enfin pratiquer une véritable politique de « prestige breton » ?

H. DUFOUR.

Le tourisme, l'art celtique et l'ameublement

Le 34^e Salon des Artistes Décorateurs vient de se tenir à Paris, au Palais de New-York et nous avons eu l'agréable surprise de voir que la Bretagne n'en était pas tout à fait absente.

Ce Salon, le plus réussi incontestablement depuis 1945, retient son visiteur pendant deux bonnes heures et le conduit parmi les rubriques les plus diverses, de l'ameublement à la tapisserie et à l'art graphique. Mais une section nous intéressa particulièrement parce qu'elle groupait des réalisations jeunes, nettes et répondant parfaitement aux exigences de l'heure : la section « Hôtellerie et Tourisme ». C'est évidemment là que nous devions découvrir la Bretagne.

Elle se trouvait représentée par deux de nos compatriotes : Renan de la Godelinais et Jacques Mottheau, l'un et l'autre présentant des mobiliers particulièrement étudiés et que nous souhaiterions voir adoptés par les hôteliers de Bretagne, au moment où ceux-ci revisitent précisément leurs installations intérieures. Car le tourisme ne peut que gagner à la généralisation en Bretagne d'une certaine formule artistique, moderne et cependant traditionnelle pour l'aménagement de nos hôtels. Mais que nous sommes loin de tout soupçon de bretonnerie !

Nous avons d'ailleurs eu la bonne fortune de rencontrer l'un des exposants, M. de la Godelinais, à qui nous avons demandé quelques renseignements sur l'ensemble qu'il a réalisé, ainsi que son point de vue sur l'art breton et celtique.

« Avant tout j'ai tenu, nous a déclaré M. de la Godelinais, à donner un exemple d'ameublement qui réponde aux besoins actuels, qui soit le plus près possible des exigences de l'homme d'aujourd'hui et qui, en même temps, puisse être exécuté en série.

« Le lit et sa table de chevet, la commode, la table-bureau et son coin de rangement-bibliothèque, le fauteuil et la table volante basse, tout a été étudié et les dimensions restent conformes aux

normes générales. Ces meubles de bois, entièrement démontables par des boulons d'un modèle spécial et dont la tête est laquée, offrent de grandes facilités pour le transport et le stockage. »

Nous ne pouvons suivre M. de la Godelinais dans toutes ses explications techniques. Notons seulement que les matières employées sont le chêne naturel ciré et que les tissus sont en lainage écossais vert, blanc et rouge, s'harmonisant avec le sol vert foncé et les autres verts plus vifs.

« J'ai situé dans mon esprit cet ameublement en Bretagne, continue M. de la Godelinais. J'ai composé une harmonie de couleurs telle qu'il s'en dégage une ambiance à tendance celtique. Je suis en effet persuadé que pour évoquer, dans un intérieur, le caractère d'un pays ou d'une civilisation il n'est pas nécessaire d'employer le « décor ». Il faut envisager bien d'autres moyens parmi les plus modernes. Ceci ne veut évidemment pas dire qu'il faille faire table rase des œuvres du passé. Nous devons au contraire les conserver avec soin mais ne pas en être esclaves ; car ces œuvres ont été conçues pour des besoins qui ne sont plus les nôtres et réalisées suivant une technique périmée aujourd'hui. Pensez aux ressources qu'offrent les tissus, le papier peint (si intelligemment utilisé par les Suédois par exemple), etc... pour dégager des harmonies et des motifs symboliques de l'art celtique. »

Nous reconnaissons les théories qui furent si heureusement appliquées au Pavillon de la Bretagne à l'Exposition de 1937, dont M. de la Godelinais fut d'ailleurs, dans sa partie, l'un des réalisateurs. Il va de soi qu'elles s'appliquent aujourd'hui au problème de la reconstruction aussi bien qu'à celui de la rénovation des intérieurs urbains et ruraux en Bretagne.

Mais les meilleurs artistes ne réussiront que s'ils obtiennent le concours matériel de nos industriels, et l'appui en même temps que la compréhension de nos compatriotes.

André BROSSAUD.

Sauvé par un aïeul de René

Le Mont St-Michel menacé par les vandales

Parmi les monuments historiques les plus connus de l'étranger et les plus visités, c'est le Mont-St-Michel qui paraît l'emporter : il figure dans tous les itinéraires touristiques et son prestige est universel. S'il n'appartient pas, de justesse, à la Bretagne il fait cependant partie en quelque sorte de son patrimoine artistique et touristique : c'est pourquoi les dangers qui le menacent ne sauraient nous trouver indifférents. Contre le vandalisme qui risque actuellement d'abîmer son site les associations touristiques bretonnes feraient bien d'unir leurs efforts à ceux que déploie, depuis de longues années, la « Société des Amis du Mont-St-Michel » ; le péril n'a en tout cas jamais été plus pressant.

Le Mont-St-Michel est d'abord pour le tourisme breton un élément attractif qui appelle, de fort loin, les courants touristiques : il est en effet certain que le Mont provoque vers l'Ouest un afflux d'étrangers qui se porte ensuite naturellement vers nos sites et vers nos plages ; il n'est pas davantage contestable que toute atteinte, à la valeur touristique du Mont-St-Michel se répercuterait immédiatement sur le nombre de nos propres visiteurs. A ce titre déjà le sort de la célèbre abbaye nous intéresse au premier chef.

Mais il y a plus : cette abbaye, que l'épithète populaire du Moyen-Age avait surnommée « la merveille de l'Occident », se rattache par cent liens à toute l'histoire de la Bretagne ; les trouvères affirmèrent que le rocher était breton à l'origine et que « Le Couesnon fut folie pour le mettre en Normandie » ; de toute façon cette « folie » resta purement géographique et le Mont fut mêlé à toute la vie de la Bretagne indépendante.

Dans les siècles passés, la dévotion bretonne revendiquait si bien la protection nationale de l'Archange qui était apparu sur ce rocher frontière au VIII^e siècle, qu'il n'y a pour ainsi dire pas une église bretonne qui n'ait encore sa statue de St-Michel, pas une ville forte en Bretagne qui n'ait eu son quartier et sa rue St-Michel et que, surtout dans la Bretagne bretonnante, la St-Michel est restée le terme sacramentel des loyers. Les ducs et les seigneurs bretons furent les bienfaiteurs et les pèlerins de St-Michel, depuis Conan au X^e siècle et Geoffroy, son fils, qui furent inhumés dans la première basilique jusqu'à Judith de Bretagne qui y célébra son mariage, Alain III, Charles de Blois, Jean V qui envoya la flotte bretonne, sous les ordres de

l'un des aïeux de Chateaubriand, pour disperser la flotte anglaise bloquant l'abbaye. François I^{er}, sans compter Duquesclin qui donna la petite ville pour asile à sa femme Typhaine Raguénel.

Il suffit d'avoir contempné, de la plate-forme de l'abside l'immensité de l'horizon et, sous nos pieds, cette cuirasse de fortifications multiples pour comprendre que St-Michel, protégé aussi cette mer et cette terre bretonnes qui s'étendent à l'Ouest.

Mais aujourd'hui c'est le Mont qui il faut lui-même protéger contre ses modernes ennemis.

Déjà la construction en 1880 de la digue qui le relie à la terre avait été une faute de goût : cette fois c'est la baie toute entière qui menace d'être mutilée.

Le 27 novembre 1947, l'Ingénieur des Travaux publics de l'Etat à Granville informait en effet M. Lesrel, maire d'une des communes riveraines, que l'Administration des Ponts et Chaussées était saisie d'une demande de concession à charge d'endiguement des terrains maritimes situés entre les villages de Vains-Saint-Léonard et de Genêts. La digue dont il s'agit engloberait près de 500 hectares. Elle aurait pour effet d'éloigner du rivage les communes en question et de provoquer l'ensablement du Mont en contribuant à fixer dans leurs lits les rivières : la Sée et la Sélune qui, en se déplaçant, chassent le sable et nettoient la baie.

La demande émane de gros entrepreneurs dont le but est d'assécher les grèves et d'en faire des champs d'élevage. Les bénéfices ainsi réalisés permettraient d'amortir rapidement les frais de construction d'un mur long de cinq kilomètres. Ajoutons que, dans l'état actuel de la législation, rien ne s'oppose à ce que la concession soit accordée d'office.

Contre cette nouvelle digue et contre le « lotissement » de la baie du Mont-Saint-Michel par des spéculateurs il n'existe qu'une défense : c'est le « classement » de cette baie qui la mettrait enfin à l'abri des attentats futurs.

Nous n'avons pas l'habitude de nous opposer ici à tout ce qui permet une exploitation intensive de notre sol. Mais la protection des sites est parfois plus rentable que certaines entreprises mercantiles. Un ancêtre de Chateaubriand sauva jadis le Mont de l'invasion : à nous de le protéger en 1948 des vandales.

Louis ORVEN.

Berceau de Chateaubriand

Saint-Malo devant son avenir

Tant par les fêtes du centenaire de Chateaubriand que par l'arrivée en masse de touristes britanniques, Saint-Malo occupe actuellement le premier plan de l'actualité parmi les villes bretonnes. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à étudier ce mois-ci les problèmes posés non par sa reconstruction proprement dite — ces problèmes ont déjà été exposés un peu partout depuis longtemps — mais par un avenir économique qui pourrait être particulièrement brillant.

La mer est l'avenir de Saint-Malo, comme elle fut l'élément de sa gloire passée.

En pensant ses blessures et en revenant à la vie, la région malouine doit tenir compte de l'avenir prometteur que nous lui voyons afin d'étudier de façon rationnelle son aménagement, non seulement sur le plan urbanisme, mais dans toutes ses communications avec l'arrière-pays, par fer, par route, par eau.

Saint-Malo a une importance énorme pour la Bretagne, puisque c'est son seul port à peu près équipé sur la Manche.

Nous ne parlerons pas ici de son trafic, ni de son avenir comme port afin de donner plus de détails sur des points moins connus de nos lecteurs dans leur ensemble. Trois autres éléments peuvent faire demain la richesse de Saint-Malo : le canal redevenu actif, les usines marémotrices de la Rance, le développement industriel résultant d'une production considérable d'électricité.

Le gros débouché de Saint-Malo - Saint-Servan, c'est Rennes, son arrière-pays. L'usine à gaz, les autres usines de Rennes consomment du charbon dont la provenance la plus commode est le Pays de Galles ; une bonne partie du vin, du bois du Nord, les pâtes à papier débarquées à Saint-Malo sont pour Rennes : ajoutons les brais, goudrons pour les

routes et les produits pétroliers qui constituent le fret lourd.

Malheureusement, pour des causes diverses, le canal qui joint Rennes à Saint-Malo ne rend pas les services qu'on pourrait en attendre. Il y a des raisons techniques : faible gabarit, entretien insuffisant, difficultés de passer du canal au port de Saint-Malo par gros temps. Il y a aussi des raisons diverses d'exploitation, un manque de coordination des actions commerciales, si bien que des marchandises pondéreuses telles que le charbon vont à Rennes par fer et non par eau : c'est un non-sens coûteux pour le contribuable, à cause des tarifs de prix ferme consentis pour concurrencer la voie d'eau alors que nous devons payer le déficit de la S. N. C. F. De gros efforts sont donc à faire.

Il ne reste plus qu'à au canal qu'un trafic local de cailloux, pris dans des carrières le long du canal et utilisés par les Ponts et Chaussées pour l'entretien des routes.

Les Chambres de Commerce de Saint-Malo et de Rennes devraient se pencher sur ce problème si elles ne veulent pas voir disparaître le canal. Car il est question de le fermer par un barrage, de la même façon qu'on a coupé à Guerledan le canal de Nantes à Brest : un calcul simpliste a en effet montré qu'il y avait intérêt à payer les marins actuels jusqu'à leur mort pour ne rien faire et à acheter leurs bateaux plutôt que de construire des écluses, de les entretenir et de payer des écluseurs.

LES USINES MAREMOTRICES

On sait également qu'il existe des projets de création d'usines marémotrices à l'embouchure de la Rance. C'est là l'endroit le plus intéressant de nos côtes pour établir une usine puissante dans des conditions économiques.

Divers projets ont été étudiés : des essais ont été faits sur maquette à l'Institut Hydraulique de Grenoble ; on s'oriente vers une réalisation à brève échéance.

Il y a un projet plus récent et moins connu : la presse n'en a guère encore parlé. Nous n'avons pas assez de place ici pour donner le détail de ce projet que nous a exposé l'auteur. Signalons seulement qu'il comporte plusieurs usines, et que sa caractéristique principale est de prévoir les usines dans la falaise, donc souterraines et ne détruisant pas l'harmonie des rivages.

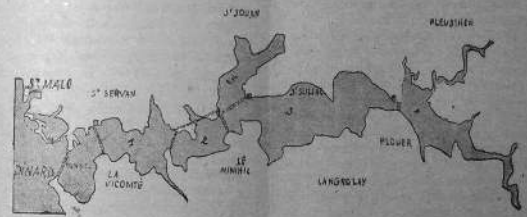
Dans le croquis ci-contre, nous indiquons, d'après l'auteur de ce projet, M. Garault, l'emplacement des barrages et usines.

Ajoutons que ce plan fait partie d'un ensemble plus vaste traitant de l'aménagement de la région malouine avec des routes souterraines, un port pétrolier souterrain en partie, un drainage des marais de la région de Chateaufort, placés à un niveau plus élevé que la Rance, idée reprise d'un

projet qui permettrait une installation assez régularisée avec une puissance de 400.000 kw, tandis que l'énergie produite atteindrait environ 1 milliard de kwh par an. L'usine serait donc de même importance que Génissiat.

Cette solution rendrait plus facile le maintien de la navigation, car le projet de M. Garault prévoit la coupure définitive de toute communication entre Saint-Malo et Port-Saint-Jean, ce à quoi il faut s'opposer.

Notons que le projet de la Société d'Etudes pour l'Exploitation des Marées, repris par l'Electricité de France, mais non encore définitivement adopté, prévoit le maintien de la navigation, mais il n'a pas envisagé la possibilité d'un tunnel-route dans le barrage, ce qui l'a conduit à abandonner le barrage de la Vicomté pour le reporter entre la Briantais



La Vallée de la Rance

projet de Vauban. C'est un travail d'ensemble intéressant mais dont la partie la plus faible concerne l'utilisation des marées. Le système est trop complexe et ne saurait entraîner une amélioration du rendement hydraulique : il nous semble préférable de supprimer deux barrages afin de réunir les bassins 1 et 2, ainsi que 3 et 4 ; l'évacuation de l'usine souterraine alimentée par le bassin 5 sera ainsi très courte ; le projet de M. Garault présente ici une erreur technique certaine car il n'a prévu qu'un tunnel d'évacuation ; or le calcul montre la surface énorme de vannes nécessaires ; le barrage à Port-Saint-Jean serait un gêne pour la régulation des usines d'aval, il ne permettrait en ce point qu'une usines de 24.000 kw. de puissance et 65 millions de kwh. d'énergie par an.

Nous suggérons quant à nous une autre solution : que le barrage entre Saint-Servan et la Vicomté soit à fleur d'eau aux hautes mers de vives eaux ; il serait creux et constituerait ainsi un tunnel routier, plus esthétique qu'une route en superstructure et la modification que nous propo-

serions pour isoler la route des embruns serait en effet inesthétique et c'est l'opposition des milieux touristiques qui a entraîné cette modification du projet. Mais la route-tunnel permettrait un barrage qui accroîtrait la puissance et notre suggestion, qui constitue une synthèse, semble plus logique.

L'UN Avenir INDUSTRIEL

La création d'une grande usine marémotrice permettrait de réserver une quantité considérable d'électricité au développement industriel de la région malouine (par exemple quart de la production, le reste étant envoyé sur la Bretagne et sur les autres régions françaises).

Pour notre part, nous pencherions vers la création d'une puissante usine d'azote synthétique puisque la Bretagne est essentiellement une région agricole ; usine qui pourrait être située en amont sur le canal ou logée, du moins partiellement, dans les rives assez élevées (30 à 70 mètres). La Bretagne

disposerait ainsi des engrais azotés indispensables à son développement agricole et qui sont introuvables dans le monde entier. Il nous manque en France cette année 200.000 tonnes d'engrais azotés, et ce n'est pas une seule usine marémotrice qui les fournira.

Nous pouvons produire synthétiquement cet azote, mais il est nécessaire de disposer de grandes quantités d'électricité : pour combiner l'azote et l'oxygène de l'air. L'oxyde d'azote étant ensuite transformé en acide azotique, puis en nitrate de chaux, il faut plus de 10 kwh par kg. d'acide nitrique. Il conviendrait donc de consacrer uniquement en France plus de 2 milliards de kwh. à cette industrie.

Nous aurions chez nous l'électricité : il suffirait de faire venir la chaux. Or, le canal pourrait amener à l'usine cette chaux que les péniches vont chercher en Maine-et-Loire.

Rappelons que c'est surtout la région de Montjean qui a fourni la chaux nécessaire à l'agriculture bretonne aux prises avec une terre argileuse, pratiquement sans calcaire : si l'intérieur de la Bretagne n'est plus la région pauvre du 18^e siècle et de la première moitié du 19^e, c'est que depuis l'ouverture du canal de Nantes à Brest, la chaux a pu y arriver. Ceci nous conduit à répondre à la lettre parue dans le dernier numéro du *Peuple Breton*, lettre dans laquelle un correspondant se déclarait d'accord pour le déclassement des « biefs inutilisés » et notamment des canaux de Nantes à Brest et de Rennes à Saint-Malo.

Ce correspondant oubliait sans doute l'importance de certains transports par eau et, en particulier du transport de la chaux. Rien qu'à ce titre, ce serait une catastrophe de fermer nos voies navigables, car les voies ferrées évitent le centre de la Bretagne ; ne faisons pas de calculs simplistes du prix de revient de la tonne kilométrique de marchandises transportées par les péniches, d'après le prix de revient des canaux ; jamais la Bretagne n'aurait amélioré ses terres trop acides si cette dépense pour les canaux n'avait été faite : cette richesse gagnée, et qui s'étendra — car les camions peuvent venir maintenant au canal dans un rayon d'au moins 50 kilomètres, sans que le prix de revient de l'aménagement ne devienne excessif — vaut bien quelques sacrifices.

Cette parenthèse répond à une campagne de personnes souvent de bonne foi mais insuffisamment averties de la connexité des questions économiques. Veillons sur nos canaux, essayons même de les développer, d'obtenir l'accroissement du gabarit des écluses, de les relier à la Mayenne pour que le réseau breton forme avec le réseau Maine-Anjou un système armoricain homogène (en prévoyant

autant que possible, l'unification de la dimension des écluses, qui diffère, hélas, dans ces deux réseaux et qui est également différente, dans l'un et l'autre cas de la dimension standard française). Ceci permettrait à Saint-Malo de devenir le port du Maine et de l'Anjou, au même titre que Nantes, mais mieux placé pour tout ce qui vient de la Manche et des pays nordiques.

Quand d'autres usines marémotrices se monteront (Rothéneuf, la Fresnaye), d'autres usines chimiques pourront se développer à leur tour avec d'autres objectifs : électrolyse du sel marin (chlorure et soude) et du chlorure de magnésium.

On voit donc que, sur place, la Bretagne dispose de la matière première nécessaire à une puissante industrie chimique qui lui vaudrait la richesse et la fixation de sa main-d'œuvre excédentaire ; il ne lui manque que l'électricité et il faut que tous ses efforts se portent sur la réalisation de ce premier point : les usines marémotrices. Une usine d'essai, assez puissante, peut immédiatement être entreprise près de Saint-Malo. Ne cessons pas d'agir dans ce but.

Les frais d'installation ne seraient pas prohibitifs. Ils ne représentent pas ce que nous coûte notre armée en un mois ou un mois de recettes de la Sécurité sociale. On ne saurait donc dire qu'il y a impossibilité financière. Nous estimons même qu'il y aurait possibilité de construire l'usine dans le cadre régional, cette usine, financée par la Bretagne, devenant propriété bretonne. Car pourquoi nationaliser l'électricité au profit de la France entière ? Pourquoi ne pas nationaliser au profit d'une partie de la nation, au profit d'une région, dans l'intérêt général d'une région ?

Que les Conseils généraux de Bretagne se groupent et passent à l'action ; qu'ils n'attendent pas tout de l'Etat ; qu'ils sachent ce qu'ils veulent et partent de l'avant, avec obstination, divers moyens légaux leur permettant de se grouper entre eux dans un but déterminé (1). On pourrait même de suite envisager le tandem usine marémotrice-usine d'azote, cette dernière prévue pour le quart de la puissance de celle-là.

En ce centenaire de la mort d'un de nos premiers romantiques enterré à Saint-Malo face à la mer, n'oublions pas le côté matériel de l'aide, que cette mer peut apporter à notre Bretagne qui, plus intérieurement encore, est appelée à vivre d'elle.

L. KERVAN.

Ancien Directeur Régional du Travail
et de la Main-d'œuvre de Bretagne.

(1) Voir « Le Peuple Breton » du 15 décembre 1947 sur les possibilités du décret-loi du 14 juin 1938 concernant le groupement des départements.

Oublié dans les fêtes de Chateaubriand

Dol célèbre Nominœ

Une semaine après les fêtes du centenaire de Chateaubriand à Saint-Malo et à Combourg, Dol a voulu célébrer à son tour un autre anniversaire : celui du onzième centenaire du sacre de Nominœ et de la formation de la nation bretonne.

Dol, où Chateaubriand vécut ses premières années de collège, n'a pas figuré dans le programme des fêtes officielles présidées par M. Edouard Herriot. Nous le regrettons, car c'est là que le jeune François-René, sorti de Plancoët et de Saint-Malo, poursuivit la formation de son génie ; les descriptions qu'il fit de son séjour à Dol dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, de ses aventures de collège et de ses promenades au Mont Dol ont d'ailleurs largement contribué à la célébrité de la petite ville.

Mais Dol se retrouve autour d'une autre mémoire qui ne lui est pas moins chère et qui, elle, ne peut lui être enlevée : celle de Nominœ, qui dans ses murs fut couronné premier roi de Bretagne en 848.

Le Comité d'Organisation de ces fêtes a publié une intéressante brochure sur le sens de l'anniversaire et un appel pour le succès des fêtes. Il a tenu notamment à préciser que « cette cérémonie devait se dérouler dans un cadre absolument dépouillé de toutes idéologies politiques ou confessionnelles, ne devant se placer que sous le signe d'une grande tradition et d'un hommage rendu à nos gloires passées ».

Expliquant d'autre part les raisons qui ont conduit à rappeler, en cet été 1948, l'œuvre et la figure de Nominœ, les organisateurs poursuivaient en ces termes :

« Il est dans l'histoire certaines figures héroïques sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention. Au premier rang nous voudrions, en quelques lignes, esquisser aujourd'hui, dans ce modeste fascicule un des physionomies à la fois nobles et grandioses de l'un de nos rois, authentique héros national qui, hélas, est à peu près complètement oublié de nos jours ; Nominœ, 1^{er} roi de Bretagne, véritable créateur et unificateur de la nation bretonne.

« De nos jours rien ne subsiste de lui et ne vient nous rappeler sa grandeur ; ni dans le pays de Redon, pourtant témoin de la glorieuse bataille de Ballon remportée en 845 sur l'Empereur Charles-le-Chauve, ni dans le pays de Vannes qui fut son berceau, et moins encore à Dol qui vécut le couron-

nement et Princes de Bretagne réunis en l'an 848 pour sanctionner et affermir par la couronne royale, l'autorité de Nominœ sur cette Bretagne qui venait de naître par ses soins, en tant qu'Etat souverain et respecté.

« Néanmoins une active et courageuse campagne fut menée à différentes époques, en l'honneur d'un monument élevé à la mémoire du grand roi ; la plus récente fut celle dirigée en 1912 par le vaillant député du Morbihan, Marquis de L'Estourbeillon, qui proposait, outre un monument à Redon, que le nom de Nominœ soit donné à une rue des principales villes de Bretagne. Cette campagne ne devait que faiblement aboutir, puisque seules, les villes de Rennes et de Redon possèdent de nos jours une rue Nominœ. « Bretons, mes compatriotes, écrivait le président de l'U. R. B. à « l'époque de cette campagne », n'avons-nous pas un devoir à remplir ? Plusieurs l'ont pensé. La vaillante Association Bretonne, si soucieuse de nos gloires nationales, a déclaré s'y associer déjà en 1901, lorsque nous en fîmes la proposition pour la première fois au Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne tenu à Lesneven. Nous voudrions voir tous nos compatriotes partager nos convictions et nos espérances à cet égard. Pourquoi nos principales villes de Bretagne et en particulier les villes de Vannes, Rennes et Nantes ne tiendraient-elles pas à l'honneur de donner en signe de gratitude à l'une de leurs rues, le nom du vainqueur de Ballon et ne consacraient-elles pas un perpétuel souvenir au grand Capitaine, au grand homme d'Etat, au héros que fut Nominœ, le « Père de la Patrie ». Le libérateur de la Bretagne réclame un monument digne de lui et de son rôle à jamais glorieux ; les Bretons reconnaissants doivent le lui élever ». Ainsi s'exprimait-on déjà en 1899, 1901 et 1912.

« L'année 1948 se trouve être le onzième centenaire du sacre de Dol, ce glorieux épisode de notre histoire, qui nous préoccupe aujourd'hui ; c'est pourquoi nous relançons l'idée, non pas d'un monument que seules les difficultés et la dureté des temps actuels nous obligent à mettre en « sommeil » mais au moins la célébration symbolique de l'anniversaire de ce grand événement, et l'inauguration d'une « rue Nominœ » à Dol, que l'intelligente municipalité de cette ville aura certainement à l'honneur de posséder en ses murs. »

A. LE GALL.

Hommage à Chateaubriand

Notre revue ne pouvait laisser passer le centenaire de la mort de Chateaubriand sans rendre hommage à celui qui fut l'une des plus brillantes illustrations de la Bretagne. Tout a été dit — et redit depuis un mois — sur le génie littéraire de Chateaubriand : on a seulement osé de rattacher ce génie à la Bretagne qui l'a formé, qui seule peut l'expliquer, qui est en droit de revendiquer une partie de sa gloire.

Cette révolation que Chateaubriand a provoquée dans la littérature française, il faut pour la comprendre se reporter à la fin du XVIII^e siècle. La phrase de Voltaire avait certes le mérite de la clarté mais quelle sécheresse, quelle absence totale d'imagination, de musicalité, d'harmonie ! Et si le génie particulier de son auteur s'y retrouvait, que dire de ses disciples ? Il semblait bien qu'après Pascal, Racine, Bossuet et Voltaire, les lettres françaises avaient terminé leur carrière, livrées à de simples imitateurs.

« Enfin Chateaubriand vint », peut-on dire avec autant de justesse que de Malherbe. Il apportait cette période vaste et imagée où le souffle du siècle allait pouvoir passer.

Le temps s'est écoulé, Chateaubriand reste toujours le maître de la langue moderne : Lamennais et Renan, ces deux Bretons, seront ses disciples, mais aussi Balzac, Flaubert, Barrès, Loti, Anatole France et, plus près de nous, Paul Valéry aussi bien que Jules Romains. « Chateaubriand », a pu écrire récemment M. Victor Giraud, est sans contredit le plus grand nom du dix-neuvième siècle français et même de la première moitié du vingtième.

Voudrait-on attribuer au seul hasard que ce puissant réformateur fut né en Bretagne et qu'il ait porté dans son sang toutes les forces de l'héritage celtique ? Ne voit-on pas au contraire que, par lui, c'est la sensibilité et l'imagination celtiques qui font leur rentrée dans la littérature française pour la renouveler, la sortir de l'impasse et lui ouvrir

ces larges avenues qu'elle n'a pas encore fini de parcourir ?

Nous avons le devoir de le dire, puisqu'en cette période commémorative c'est une idée gênante que l'on semble vouloir tenir soigneusement cachée : sans ce Breton et sans l'apport de sa race, qui sait si la France aurait connu la floraison romantique ? Qui sait si, aujourd'hui, elle n'en serait pas encore à chercher les moyens de s'élever des formules desséchées et sans vie qui étaient celles d'avant Chateaubriand ?

C'est pourquoi nous avons voulu publier ce numéro sous le signe de René. « Le Peuple Breton » n'est pas une revue exclusivement littéraire et il ne pouvait être question de consacrer ses trente-deux pages à Chateaubriand. Nous lui avons réservé cependant une large place et, même dans nos chroniques économiques, nous sommes restés dans les lieux de son enfance et de sa jeunesse. Il n'est pas jusque dans la vie politique de Chateaubriand que nous n'ayons trouvé de curieuses leçons d'actualité.

En toutes circonstances, il faut que la Bretagne réclame aujourd'hui ses biens : pour ne l'avoir pas fait, elle reste trop souvent méconnue, si ce n'est méprisée. Le centenaire de la mort de Chateaubriand nous rappelle que ce n'est pas seulement dans l'ordre politique, économique ou linguistique que nous avons été frustrés. Nos gloires littéraires elles-mêmes, lorsqu'elles sont admises, nous sont disputées.

Chateaubriand doit, comme il y a cent ans, revenir à la Bretagne. Non pas toutefois pour que nous tentions de l'enfermer dans les limites étroites de notre patrimoine breton. Il n'appartient pas seulement à notre pays : comme la Bretagne, il avait lui aussi une vocation plus large, à la mesure du monde.

« LE PEUPLE BRETON »

La jeunesse bretonne de René

Si Chateaubriand appartient à la Bretagne et si nous pouvons, à tous égards, le revendiquer, c'est parce qu'il venait sans conteste de notre race et qu'il fut exceptionnellement pénétré, dans son enfance et sa jeunesse, par notre pays. « C'est la Bretagne faite homme » disait de lui Anatole Le Braz et Sainte-Beuve, désorienté devant quelques-unes de ses réactions, ne pouvait que constater : « Après tout, c'est un Breton ».

C'était en effet un Breton de la souche la plus certaine. Les Thataud l'ont souligné : « Très authentiquement il remonte à un chef de ces bandes celtiques, de ces plous, comme on les nommait, qui au VIII^e et au IX^e siècle, partis de Galles ou de Cornouailles, vinrent s'établir en Bretagne ». Le premier « Brient » de cette famille dont l'histoire trouve trace était fils de Tihern venant lui-même d'une lignée de ces « mactériens » qui dirigèrent la grande immigration. Dès lors les Chateaubriand ne cessèrent d'être mêlés aux luttes de la Bretagne : soldats, évêques ou fondateurs d'abbayes ils furent les soutiens du duché : en 1432 Jean V plaça à la tête d'une « mission militaire » en Angleterre cet ancêtre de René qui avait commandé la flotte bretonne devant le Mont-Saint-Michel. Renan a parlé quelque part de ces « deux noblesses » que l'on trouve encore en Bretagne : « L'une a dû son titre au roi de France et a montré au plus haut degré les défauts et les qualités ordinaires de la noblesse française ; l'autre était d'origine bretonne et celtique ; ces nobles de campagne étaient des paysans comme les autres, mais chefs des autres. Personne ne leur contestait le droit et on leur rendait de grands honneurs ». Chateaubriand venait de cette noblesse celtique, retirée sur ses terres après l'époque des grands combats et dont les descendants vivaient paisiblement dans leur gentilhommière de Ruca, quand ils n'étaient pas recteur de Becherel ou de Merdrignac.

C'est pour sortir de cette existence difficile que le père de René partit un jour à la conquête de la fortune et devint armateur à Saint-Malo. Il réussit, s'enrichit au commerce de la morue et à la « course », épousa une demoiselle de Bédée des environs de Plancoët et parvint à acheter le domaine de Combourg avec ses enfants et c'est à Saint-Malo qu'il vit le jour le 4 septembre 1768

dans une tempête d'équinoxe, au milieu du « mugissement des vagues ».

Toute sa jeunesse se déroula dans ce pays « gallo » de Saint-Malo, Plancoët, Combourg, Dol et Dinan qu'il ne devait quitter que pour un court séjour à Brest, en attendant son départ pour Paris à 18 ans.

Il fut mis en nourrice, quelques jours après sa naissance, au hameau de Nazareth en Plancoët, et confié pendant de longs mois aux soins d'une paysanne qui, suivant M. Gastard (1), le berçait de « ces histoires d'apparitions et de merveilleux que les nourrices bretonnes se racontent depuis le temps de Clisson et de Duguesclin ».

A trois ans on le ramena à Saint-Malo. Sa mère n'avait d'yeux que pour son frère aîné et négligeait l'enfant un peu sauvage et fruste qui lui revenait de Plancoët ; elle préférait d'ailleurs les mondaines malouines et la politique. Car la Bretagne avait encore, en cette deuxième moitié du XVIII^e siècle, une vie politique intense ; on se passionnait pour La Chalotais qui personnifiait les libertés bretonnes contre l'absolutisme et le jeune Chateaubriand vécut ses premières années dans ce climat de « fronde bretonne ».

Il y vécut d'ailleurs en totale liberté, courant les grèves et se pénétrant de cette atmosphère qui le marquera : « C'est sur la grève de la pleine mer que j'ai été élevé, compagnon des flots et des vents... les polissons de la ville étaient devenus mes plus chers amis ».

A huit ans seulement ses parents l'enlevèrent à cette vie oisive mais riche en multiples impressions. Ils ne savaient trop qu'en faire ; pas un soldat en tout cas car, suivant l'expression de M. Gastard « les Bretons n'aimaient pas servir dans les troupes du roi ». Sans doute serait-il prêtre ou marin. De toute façon il fallait lui faire commencer quelques études : on l'envoya au Collège de Dol.

Pendant quatre ans il sera l'élève turbulent de ce vieux collège ; il y apprend du latin et du grec mais se pénétra surtout, au cours de ses promenades d'écoliers, de ce pays où la tradition celtique et druidique était particulièrement forte. Il fit l'ascension du Mont-Dol, admirant dans les lointains la silhouette brumeuse du Mont-Saint-Michel

(1) La Jeunesse de René en Bretagne.

ou l'ancêtre s'était illustré : « La mer d'un côté, des forêts de l'autre formaient le cadre de ce grand tableau ». Il eut enfin pour professeur l'abbé Deric, frère de druidisme, qui le familiarisa pour la première fois avec les mystères de Velleda.

Il passait ses vacances à Plancoët et surtout à Combourg où commença son « avènement à la solitude » mais aussi sa rencontre avec toutes les richesses des bois, des campagnes et de la nature ; n'est-ce pas à propos de son premier voyage à Combourg qu'il écrit, dans les Mémoires d'Outre-Tombe, cette jolie page sur le printemps breton ? « Le printemps, en Bretagne, est plus doux qu'aux environs de Paris et fleurit trois semaines plus tôt. Les cinq oiseaux qui l'annoncent, l'hirondelle, le loriot, le coucou, la caille et le rossignol, arrivent avec des brises qui hebergent dans les golfes de la péninsule armoricaine... chaque pommier, avec ses fleurs carminées, ressemble à un gros bouquet de fiancée de village ».

Mais la rentrée d'octobre 1781 les parents de Chateaubriand estimèrent qu'une formation plus scientifique devenait indispensable pour François-René que l'on destinait maintenant à la marine : on le mit au grand collège de Rennes « ce *Jully de la Bretagne* ». Dans la capitale de la Province, alors en ébullition, il retrouva les influences politiques de sa première enfance à Saint-Malo ; on a souvent remarqué qu'il fut pour condisciple Moreau, futur vainqueur de Hohenlinden et Limoges, l'instigateur de la machine infernale contre le Premier Consul ; trois des plus fameux « rebelles » à l'autorité de Napoléon devaient donc venir de ce collège où la jeune génération bretonne grandissait dans le culte de la liberté et la haine de toutes les tyrannies.

Mais Rennes n'était qu'une étape vers Brest où Chateaubriand partit en 1783 pour « trouver le brevet d'aspirant ». En fait il n'a gardé de son séjour que le souvenir de la mer « Cette mer que je devais rencontrer sur tant de rivages baignait Brest à l'extrémité de la péninsule armoricaine ; après ce cap avancé, il n'y avait plus rien qu'un océan sans bornes et des mondes inconnus ; mon imagination se jouait dans ces espaces ». Il revint bientôt sans vouloir entendre davantage parler de son brevet d'aspirant, fit un court séjour au Collège de Dinan où il fut le condisciple de Broussais ; comprenant qu'il n'était pas plus disposé pour les Ordres que pour la Marine, son père le rappela enfin à Combourg. Les deux années qu'il devait y passer seront décisives pour une carrière et une gloire que le vieux comte de Chateaubriand, persuadé que son dernier fils serait le désespoir de la famille, se trouvait à mille lieues d'imaginer !

On l'installa dans une chambre « au haut d'une tourelle », le laissant développer à sa guise, de 18 à 18 ans, sa sensibilité et son imagination dans la solitude d'une vie « calquée sur les manuscrits du Moyen-Age ». Il en a fait lui-même les plus célèbres descriptions : « La fenêtre de mon dortoir s'ouvrait sur la cour intérieure, le jour avait en perspective les créneaux de la courtine opposée où végétaient des scolopendres et croissait un prunier sauvage. Quelques martinets qui, durant l'été, s'élevaient seuls compagnons. La nuit je n'apercevais qu'un petit morceau de ciel et quelques étoiles... Des chouettes poletaient d'une tour à l'autre, passant et repassant entre la lune et moi, dessinant sur mes rideaux l'ombre mobile de leurs ailes ».

Mais ce ne sont pas seulement les plus belles pages des *Mémoires d'Outre-Tombe* qui sont sorties de Combourg. Toute l'œuvre littéraire de Chateaubriand s'y retrouve depuis le *Genie du Christianisme*, dont les descriptions de Rogations ou de Fête-Dieu sont inspirées par ses souvenirs de Bretagne jusqu'à certaines pages des *Martyrs*. Quant à René, il n'est que le récit de la crise qui, dans les bois de Combourg, avec une sœur romantique et tourmentée, le livra à tous les dérangements d'imagination qu'un Celte garde contenus en lui-même. Le Haut-Lieu du Romantisme est ici, c'est dans ce paysage druidique qu'un jeune Breton, aux prises avec les hérédités d'une race hypersensible, laissa monter en lui, jusqu'au bord de la folie, les forces étranges dont il avait le secret. Chateaubriand l'a écrit : « C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis ».

Barrès y venant en pèlerinage le reconnaîtra cinquante ans plus tard : « *Fils des romantiques, je rentre dans ma maison de famille et je salue l'habit d'un château, survivance d'un passé où je reconnais en même temps le principe de mon activité littéraire... A Combourg, je cherche le plaisir d'approcher et de contrôler des magies.* »

Lorsqu'à 18 ans François-René quittera Combourg pour prendre la diligence qui l'éloignera de Bretagne, il aura reçu de son pays les plus fortes impressions que celui-ci pouvait lui donner. Il n'y retournera plus désormais qu'en voyageur ; qu'aurait-il pu en apprendre de plus ?

La Bretagne venait de déléguer au monde celui qui portait les « magies » qu'on attendait d'elle. Elle n'espérait plus de Chateaubriand qu'un dernier témoignage de fidélité : qu'il vienne dominer éternellement en terre celtique, après avoir accompli sa mission.

J. MAUGUET.

Il appartient à la Bretagne...

Ce poète essentiellement solitaire est de ces hommes magnifiques et rares qui possèdent des ennemis et n'ont pas d'adversaires. Le contraire paraît plus commun. Si les idées suscitent nos querelles, menant le monde, et le menant assez mal, les hommes se montrent beaucoup plus indifférents les uns pour les autres qu'ils ne se veulent vraiment du mal. Il faut prendre position vis-à-vis de ce Breton si gênant et, comme envers Don Juan, être pour lui ou contre lui. Pour lui, ah ! certes, que de femmes, de « madames », dit son épouse. Quand aurons-nous fini de lui découvrir de nouvelles maîtresses ? Ses ennemis, il les choisit parmi ses souverains : Bonaparte « cet homme qui m'enveloppe de sa tyrannie comme d'une autre solitude », écrit-il. — le perfide Louis XVIII. D'adversaires ? Aucun. Il est toujours à demi dans leur camp, ainsi que le diable dans le cœur du théologien, jetant à ceux qu'il a choisis de combattre une idée, un argument, une image, comme une amoune dont ils s'emparent. Est-il Dieu ? Est-il le Diable ? Chrétien, mais suspect, Ultra, mais libéral. — Maurras disait : « anarchiste ». Emigré, mais si peu parmi les siens, et le seul qui daigna apprendre. Royaliste, mais républicain, Aristocrate, mais annonçant, avant Tocqueville, l'avènement définitif de la démocratie. Autocrate, mais anarchiste : — « Que m'importe que ce soit la loi ou le roi qui me traîne à la guillotine !... Le plus grand malheur des hommes, c'est d'avoir des lois et un gouvernement. » — Ne le cherchez jamais où il est, cet être des lointains, des ailleurs, des au-delà. Il a voulu « passer » les mers : ses Mémoires seront d'outre-Tombe. Chateaubriand se promène en songe et se promène charnellement sur les bords du Meschacébé, mais, soyez-en certain, se trouve toujours sur l'autre rive, dans cette prairie semée de jacobées à fleurs jaunes, d'alcées à panaches roses.

Quel fut pourtant son secret, la loi des ses vicissitudes, le lien puissant qui noue ces caprices, ces conversions, ces éclats ? Nous ne le saurons jamais, à moins que ce ne soit la raison commune à nos défaillances, cet absolu trop demandé. Ses échecs ont été des victoires, comme nos défaites ont pu nous rendre grands, car nous n'aurons été vaincus que pour avoir exigé beaucoup, et d'abord exigé de nous-mêmes. Cet absolu qu'il allait chercher dans les forêts du Nouveau-Monde, dans le cœur de l'homme primitif, il le trouva au milieu des flots de Tombe-laine sur cette côte où les eaux et la terre se livrent à leurs noces barbares.

Il n'a rien écrit qui ne fut écrit, car tout fut dit.

et le contraire de ce qui fut dit. Le Romantisme n'a rien inventé. Le triomphe de la sensibilité sur la raison, où l'on voudrait voir l'apanage de la Bretagne, cet individualisme, cette féminité peut-être, qu'on nous reproche, se trouvaient déjà dans la Nouvelle Héloïse, dans Loïsel de Tréogat, dans Werther. L'exotisme, la religiosité, la mélancolie, le recours à l'Être suprême et à la nature triomphaient dans les œuvres de vie » s'écrie René. Loïsel de Tréogat avait employé ces mots. Mais nous mesurons aussitôt tout le génie de François de Chateaubriand. Il a tout senti lui-même, tout repris de son verbe magique, comme le père possède les siens, et qui ne seraient rien sans lui. Ce qu'il apporte, c'est une nature mouvante et colorée où passe le souffle de Pan. Né dans le hourvari d'une tempête d'équinoxe, il a découvert l'orage et la tempête.

Et nous saisissons l'artiste. S'il me fallait à tout prix dégager son génie, je dirais qu'il fut celui de l'esthéticien. De sa vie, il a fait une œuvre, et presque le modèle de cet Érennita de Kierkegaard, que naturellement il ignorait. Il est le Don Juan qu'on aime et qui ne peut aimer, celui qu'on déteste mais qui ne peut haïr. Il se désole de cet égoïsme dont se félicitait Stendhal. Mais pourquoi ne se fut-il pas montré tel s'il portait en lui tous les maux de son temps, avant-coureurs des nôtres ? Il a voulu que l'image qu'il nous laissait, avec ses boucles nouées dans le vent et cette main sur le cœur plus versée que la main de son ennemi et maître : Napoléon, continuât longtemps à nous enchanter. Renonçant au faux-objectivisme littéraire, il a ruiné, du même coup, le classicisme figé qui survivait à la Révolution assez à l'aise dans les contraintes de l'Empire.

Notre maladie se nomme encore René. « Nous l'avons tous eue, plus ou moins, et à divers degrés. » disait Sainte-Beuve, un demi siècle plus tard. Sous les traits durs, sous le cynisme et la désinvolture du héros contemporain, c'est la blessure de René qui demanda, comme Tristan, le difficile. Ils paraissent s'opposer, mais, en chacun d'eux, se livre le conflit entre le cœur et l'esprit qui fit la grandeur de Chateaubriand. Il fut ce combat, si breton, et sans lequel nous ne serions pas Breton, et si totalement que, nous confondant avec lui, nous avons peine à le distinguer de notre chair. Il appartient à la Bretagne. Il appartient à la Bretagne la plus actuelle.

Alain GUEL.

LU...

Chateaubriand et M. Vercei

Le souvenir de Chateaubriand occupe actuellement la grande presse. Nous ne faisons pas allusion à cette savoureuse dépêche de l'Agence France-Presse du 3 juillet, agence officielle d'informations, annonçant la célébration du « centenaire de la mort d'Alphonse de Chateaubriand dont le « Chatterton » figure au répertoire de la Comédie Française... » Nous avons heureusement lu des articles moins fantaisistes et plus sérieux :

C'est ainsi que « Les Nouvelles Littéraires » ont consacré leur numéro du 1^{er} juillet au grand écrivain breton. On y trouve de multiples et excellents articles de MM. Edouard Herriot, Marfin-Chauffier, André Maurois, Jérôme et Jean Tharaud, etc.; aucun de ces articles ne soulève l'hérédité celtique de Chateaubriand et la figure de René reste, de ce fait, mystérieuse et inexplicable. Nous n'en faisons pas reproche à la direction des « Nouvelles Littéraires » qui demanda pour ce numéro la collaboration de M. Roger Vercei, afin de confier sans doute à un écrivain qui touche la Bretagne de près — il y habite ! — le soin de rappeler l'importance bretonne de Chateaubriand. M. Roger Vercei s'est contenté d'écrire un article médiocre et sans originalité sur « le Malouin Chateaubriand ». Le mot Breton n'y est pas prononcé.

M. Vercei peut dire, bien tranquillement : lorsqu'il s'agit de caractériser l'œuvre mineure dont le point culminant est « Au Large de l'Éden », personne ne songera à chercher les rapports profonds de son auteur avec la Bretagne. Et ce n'est pas nous, cette fois, qui nous en plaindrions.

St-Colomban et l'Europe

Dans un récent numéro du Figaro, André Billy sous ce titre « Un pré-

curseur, St-Colomban » exaltait le rôle civilisateur joué par les grands précurseurs irlandais Colomban et Gall, fondateurs de nombreuses abbayes, dont celle de Luxeuil. Il ajoutait : « Si quelqu'un eut jamais l'esprit européen, il me semble que c'est bien St-Colomban. »

Le récent Congrès tenu à La Haye aurait pu, sans inconvénient, se placer sous son patronage... Cet été, une délégation suisse viendra de St-Gall assister à l'inauguration de la statue de St-Colomban à Luxeuil. Des délégations, il devrait en affluer ce jour-là de tout l'Occident. On ne dit que, par la même occasion, seront jetées les bases d'une vaste association internationale des Amis de St-Colomban. Tous les « hommes de bonne volonté » devraient s'y inscrire.

Il y aurait sûrement beaucoup de Bretons dans cette association.

Diplomatie vaticane

Le Vatican — comme le qual d'Orsay lui-même — semble parfois comprendre le fédéralisme dans un sens beaucoup plus intégral que nous. En voici la preuve sous forme d'une anecdote que la presse n'a pas retenue et qui, le méritait.

Il s'agissait de nommer un nouvel évêque à Hue, capitale de l'Annam. La population, les autorités annamites, le clergé local ne voulaient entendre parler à aucun prix d'un évêque français. Rome d'ailleurs paraissait décidée à nommer un Viet-namien. Le gouvernement de Paris s'alarma mais Bao-Dai, consulté par le Vatican, fut très net : « Ne nous discutez pas ; surtout pas d'évêque français à Hue ! »

C'est alors que la diplomatie vaticane découvrit une solution qui fut finalement acceptée par tout le monde : on nomma le R. P. Jean-Baptiste Urrutia, natif du pays basque français mais qui, pour l'occasion, fut présenté comme étant de « nationalité basque ». Le cardinal d'Orsay a été fort satisfait de la formule et s'est bien gardé de protester !

Les gens bien informés prévoient un bel avenir épiscopal, dans l'Union Française, pour le clergé breton...

VU...

ENTENDU...

Bobet chez les Nantais

De mémoire de « salueur », on n'avait jamais connu, dans l'histoire des Tours de France, un enthousiasme semblable à celui des Nantais lorsqu'ils apprirent que Bobet se trouvait en tête du classement général à l'arrivée de la 3^e étape dans leur ville.

Certains officiels du Tour s'étonnaient et ne comprenaient pas : « Mais Bobet n'est pourtant pas Nantais ! Il est d'Ille-et-Vilaine... »

Les Nantais n'avaient pas eu le soin de tant de réflexion pour sentir que Bobet était un des leurs... tout simplement parce qu'il était Breton. Combien de temps faudra-t-il à certains pour comprendre que les Nantais ne sont pas « à moitié Bretons » ? Le sport a toujours été, en matière de sentiment populaire, le test le plus sûr : une fois de plus s'est trouvé démontré que Nantes mérite son titre de « capitale de Bretagne ».

Et la Basse Bretagne ?

Nous sommes donc très heureux que le Tour ait fait étape à Nantes. Mais nous renouvelons la protestation émise ici au moment où l'épreuve s'organisait : pourquoi la Basse-Bretagne a-t-elle été mise à l'écart de la grande course ?

Le pays de Robic et de tant d'autres est maintenant connu comme une pépinière de coureurs et les succès bretons ont fini par forcer l'admiration. Il n'empêche qu'on aime mieux faire passer le Tour en Italie, en Suisse ou en Belgique plutôt qu'en Vannes ou à Quimper.

Craignait-on de voir la Bretagne trop applaudir ses champions ?

Livres et Revues

« CHATEAUBRIAND ET L'ÂME CELTE » par R.-D. de Séchelles

Traduction et Office Breton du Livre Saint-Brieuc

On se méfie généralement des livres de circonstances et des « éditions du centenaire » qui semblent profiter, pour des fins commerciales, de l'actualité rendue à un écrivain : ce sont souvent des œuvres superficielles, écrites à la hâte et qui n'ajoutent rien à ce que nous savons déjà. Le livre de M. de Séchelles, pour avoir été inspiré par les fêtes de St-Malo, ne mérite pas ces critiques ; il vient à son heure mais son intérêt ne risque pas de passer.

Le sujet n'est sans doute pas nouveau et ce n'est pas la première fois qu'on souligne les traits celtiques et bretons de Chateaubriand ; il manquait cependant un livre d'ensemble sur cette question ; ce livre existe aujourd'hui, écrit sans grandiloquence, dans un style clair et agréable, avec un plan logique et bien construit.

Dans le premier chapitre, l'auteur étudie la race celtique et s'efforce de la caractériser ; c'est un excellent raccourci, sans originalité naturelle, mais qui permet d'heureux rappels sur la civilisation et l'âme celtiques. En résumé, écrit M. de Séchelles, les traits essentiels de la race celtique sont la puissance de l'imagination et l'idéalisme auxquels il faut ajouter une grande affinité pour la religion et un intérêt constant pour les choses de l'au-delà. L'idéalisme, certes, n'est pas sans entraîner parfois un certain orgueil du fait que l'homme qui place plus haut ses raisons de vivre est enclin au mépris lorsqu'il se heurte à l'indifférence ou au matérialisme. Mais le sens religieux des Celtes est fait pour atténuer cette tendance. Et leur pensée, qui se tourne si facilement vers la mort, les conduit vite à la résignation ou au mysticisme.

Partant de cette définition, peut-être trop tranchée, l'auteur n'a pas de mal à expliquer par le comportement celtique l'œuvre littéraire et le long, difficile d'événier, se faisant « ouvrage à thèse » et M. de Séchelles n'y est pas toujours parvenu à raison, même s'il met parfois trop de minutie à prouver !

Le chapitre sur les idées politiques présente par contre une lacune : on s'attendait à un développement sur cette doctrine de la décentralisation que Chateaubriand ne cessa de défendre ; il est étonnant que l'esprit pénétrant de M. de Séchelles n'ait pas vu les rapports entre ces conceptions et l'héritage politique du gentilhomme breton, alors qu'il a souligné d'autres rapprochements, moins évidents.

« PRINCIPES DU FÉDÉRALISME » par Robert Aron et Alexandre Mare

Le Portulan - Paris

Que le titre n'effraie pas. On ne trouvera dans « Principes du Fédéralisme » ni exposés et ex cathedra ni pure doctrine égotique. On y verra plutôt, et c'est l'intérêt du livre, les réactions et la démarche de deux esprits qui réfléchissent depuis vingt ans aux problèmes de la société. C'est un témoignage, un itinéraire vers le fédéralisme, parmi tous les chemins qui y mènent.

Le marxisme a réintroduit l'homme dans l'histoire, disent les auteurs. Mais il se heurte à deux impasses : confondant les manifestations économiques de la vie sociale avec ses causes, il mutilé l'homme, il ne le voit que sous un aspect partiel ; quant à sa démarche dialectique, elle aboutit à d'arbitraires synthèses et à la mort. Les auteurs vont dans le fédéralisme un dépassement du marxisme. Leur démonstration est passionnante. Profondément apporte ici l'essentiel : sa dialectique des antinomies nécessaires, basée sur la tension et l'équilibre entre tous les aspects du réel, et permet de conclure sans détruire. Arnaud Dandieu auquel les auteurs vouent une amicale piété, complète la méthode grâce à la « fonction dichotomique » : la création précède l'exécution. Ces deux démarches du progrès humain ne peuvent s'exclure l'une l'autre : ainsi la liberté initiale doit coexister avec l'automatisme des techniques et lui restituer son rôle de service et non d'oppression.

De cet exposé les auteurs passent à la méthode et aux institutions du fédéralisme. L'actualité leur fournit une matière considérable, des illustrations irréfutables. Comment retrouver, à tous les échelons de la vie politique et économique, nationale et

internationale, cette présence totale de la personne, seul antidote aux poisons totalitaires ? Comment aboutir à une démocratie réelle, dont le parlementarisme partisan n'est qu'une caricature ? Comment appri-mer la condition prolétarienne ? Comment construire une Europe viable unie dans la diversité ? Voilà quelques-uns des problèmes concrets qui sont ici évoqués.

Ce livre est indispensable pour connaître les principes généraux du Fédéralisme... et par conséquent pour en déduire les conséquences sur tous les plans, y compris le plan breton.

« SOMMES-NOUS DES CELTES ? » par Louis Kerivan

Éditions Ducler et Richard, Grenoble

L'analyse de « L'Âme celtique » par M. de Séchelles pourrait être utilement complétée par l'étude scientifique publiée par notre collaborateur M. Louis Kerivan. Ce livre dont les Allemands avaient interdit la publication n'est pas encore très connu en Bretagne et sa lecture est pourtant essentielle. C'est à la fois un complément et une préface aux deux ouvrages de Henri Hubert « Les Celtes » ; ces ouvrages fondamentaux mais arides et toujours se trouvent éclairés par les 150 pages de M. Kerivan, mais certaines thèses sont également rectifiées.

Les vues nouvelles abondent dans l'étude de M. Kerivan destinée plus encore à l'ensemble du public français qu'au public breton : c'est une réaction contre l'idée d'une France latine et, à ce titre, les lecteurs bretons ne manqueraient pas d'y trouver un grand intérêt.

Lisez la presse fédéraliste

« Fédération », revue mensuelle, 8, avenue de l'Opéra, Paris (9^e).
« La Commune Moderne », revue mensuelle, 9, avenue de l'Opéra, Paris (9^e).
« La République Moderne », revue bi-mensuelle illustrée, 10, rue de l'Échiquier, Paris (10^e).
Numéros spécimen sur demande.

L'actualité celtique

LES PAYS CELTIQUES « BOUGENT » • L'AGITATION PACIFISTE ET AUTONOMISTE EN GALLES • L'ECOSSE, LE HOME RULE ET L'ORGANISATION EUROPÉENNE • VERS UNE SOLUTION DU PROBLÈME DE LA « PARTITION » EN EIRE • LA NÉCESSITÉ D'UNE LIGUE CELTIQUE.

Les pays celtiques « bougent » : c'est un fait que les informations en provenance d'Irlande, de Galles ou d'Ecosse soulignent de façon incontestable. Certes les problèmes sont bien différents de l'un à l'autre de ces pays et il serait puéril de vouloir présenter les événements de l'actualité celtique comme étant inspirés partout par les mêmes mobiles et le même état d'esprit. Les problèmes qui se posent dans un pays comme l'Irlande, nation indépendante, ne peuvent être identiques à ceux que des pays comme l'Ecosse et le Pays de Galles, à l'intérieur de l'Empire britannique, s'efforcent de définir et de résoudre.

Néanmoins l'observateur ne peut manquer d'être frappé par le fait que dans ces trois pays, la combativité a singulièrement monté — et de façon parallèle — pendant les mois et surtout pendant les semaines passées. Dans ces trois pays la lutte pour l'intégrité nationale ou pour la défense des libertés politiques et culturelles se développe maintenant avec un dynamisme égal.

Ce n'est sûrement pas un hasard si la température a monté ainsi au même moment dans des pays par ailleurs tellement différents. Il faut y voir, à notre avis, un effet de la situation générale internationale. Comment les peuples celtiques ne bougeraient-ils pas à l'heure où le sort de la guerre et de la paix se joue, au moment où des nouvelles formules s'élaborent pour réaliser une Europe qui s'unisse en tenant compte enfin de toutes ses diversités ?

C'est au Pays de Galles que la liaison entre les aspirations à l'autonomie et les préoccupations sur la situation internationale apparaissent le plus clairement. Nous avons insisté fréquemment, auprès de nos lecteurs du continent, sur l'importance de la campagne entreprise par le Parti Gallois contre la militarisation du pays et le développement des réquisitions militaires de terrains. Cette campagne, sous la direction de M. Gwynfor Evans, le jeune Président du « Blaid », est de plus en plus active et rencontre partout un très grand écho. Mais il convient, en Bretagne, d'en saisir tout le sens.

L'opposition galloise à la politique du Ministère de la Guerre signifie d'abord que les Gallois veulent être maîtres chez eux. Ils protestent contre

ces méthodes qui consistent à décider souverainement à Londres des mesures qui concernent le Pays de Galles, menacent sa vie agricole et tout son patrimoine.

Mais il ne faut pas oublier non plus que les idées pacifistes sont très puissantes en Galles où le nombre des objecteurs de conscience a été relativement élevé pendant la dernière guerre et où l'on a vu les Comités d'Enseignement des comtés de Cardigan et de Carmarthen refuser d'autoriser la préparation militaire dans les écoles. Le terrain d'action choisi par le Parti Gallois est donc très solide : c'est à la fois pour la défense des intérêts gallois et pour la défense de la paix qu'il travaille.

En Ecosse, la campagne pour le « self-gouvernement » et le Home Rule bat son plein et il est de plus en plus probable que l'Angleterre devra tenir compte d'un mouvement qui rencontre dans tout le pays, sous une forme ou sous une autre, un écho presque unanime. C'est d'ailleurs dans le cadre de la reorganisation de l'Europe que les Ecosseais posent leurs revendications.

L'Irlande, quand à elle, semble bien décidée à obtenir cette fois le rattachement de l'Ulster et la fin de la « partition ». On connaît la campagne conduite en Amérique par M. de Valera depuis sa chute. Son successeur M. Costello s'est rendu récemment à Londres et, au cours d'une conférence de presse, il a confirmé sur ce point la position intransigeante de son gouvernement, poussé d'ailleurs par une opinion publique qui veut obtenir à tout prix une solution. M. Seam Mac Bride, Ministre des Affaires Etrangères, répondant à l'enquête du « Peuple Breton », souligna, on s'en souvient, le rapport existant entre la solution du problème de l'Ulster et l'organisation fédérative de l'Europe.

Devant cette communauté de lutte, on peut regretter que les peuples celtiques n'aient pas entre eux, sur le terrain politique, un lien qui leur permettrait de coordonner utilement leur action. Bien coup y pensent actuellement et il serait bon que dans cette période vraisemblablement décisive, une Ligue celtique soit fondée. Elle servirait de liaison entre tous nos pays et formerait aussi l'embryon de notre représentation collective sur le plan européen.

J. W. Hignès.

Lettre de Galles

La situation culturelle

De toutes les langues celtiques, c'est peut-être le gallois qui possède aujourd'hui les meilleures chances d'avenir. S'il est moins parlé que le breton, il ne bénéficie pas comme l'irlandais de l'appui d'un gouvernement national, il a conservé dans la vie spirituelle du peuple gallois une place que les autres langues celtiques n'ont pas réussi, à ce jour, à maintenir ou à retrouver. Le nombre des galloisants est estimé aujourd'hui à environ 900.000, sur une population totale d'environ 2.500.000. Mais il convient de remarquer que sur plus de la moitié du territoire national la langue galloise est parlée par plus de 80 % de la population, tandis qu'on rencontre une importante proportion de galloisants jusque dans les régions anglicisées du sud, de l'est et du nord-est. Le gallois est resté la langue du peuple mais aussi celle des intellectuels : c'est la langue de l'église et la langue de l'Eisteddfod ; l'édition galloise est florissante, et la radio de Cardiff diffuse chaque jour pendant deux ou trois heures des émissions en gallois ; enfin la langue nationale est enseignée dans les écoles. Un examen superficiel donnerait donc à penser que l'avenir du gallois est assuré. Cependant il n'en est rien, et les meilleurs observateurs s'accordent pour estimer que la situation de la langue est critique. Saunders Lewis déclarait même l'an dernier que l'avenir de la culture galloise se jouerait au cours des trois prochaines années.

On sait l'influence prépondérante exercée par la Bible galloise dans la conservation de la langue. Le rôle du non-conformisme et de l'Eisteddfod n'a pas été moins important. Ces mouvements, issus spontanément, dirait-on, du sein du peuple gallois ont donné naissance à des manifestations véritablement populaires auxquelles le peuple gallois a été d'autant plus attaché qu'elles étaient entièrement sa chose. Les « chapelles » non-conformistes qui purement les campagnes galloises n'ont pas été seulement des édifices du culte ; c'étaient aussi des écoles et des centres communautaires où le peuple gallois venait s'instruire à « l'Ecole du Dimanche »

et écouter les conférences, les concerts et les représentations théâtrales dont il est si friand. L'Eisteddfod, de son côté, — et les innombrables eisteddfodou locales sont probablement plus significatives à cet égard que l'Eisteddfod Nationale — donnait aux Gallois l'occasion de satisfaire leur goût pour la musique et la poésie, en même temps qu'elle maintenait la vitalité de la langue et suscitait dans le peuple d'innombrables vocations littéraires et artistiques.

La Bible, la chapelle et l'Eisteddfod jouent toujours leur rôle traditionnel, mais depuis le siècle dernier de nouvelles forces économiques et sociales sont apparues, dont l'influence n'a pas été favorable à la culture galloise. La naissance de la grande industrie dans les bassins houillers du sud et du nord-est a provoqué le déracinement d'une partie de la population paysanne et des mélanges ethniques qui ont eu pour résultat l'augmentation du nombre des anglicisants. Aujourd'hui les puissants moyens de propagande d'un grand Etat ébranlent de plus en plus l'édifice traditionnel de la culture populaire galloise. L'influence de l'Eglise, est en recul et si le peuple gallois reste dans l'ensemble profondément chrétien, sa vie sociale tend de plus en plus à se dissocier de sa vie religieuse, même dans les régions galloisantes. La presse anglaise inonde le pays. Il n'existe pas de journal quotidien en gallois. Le tirage des deux hebdomadaires publiés dans le nord, le *Faner* et le *Cymro* ne dépasse pas 30 ou 40.000 exemplaires. Il n'existe pas de poste émetteur gallois et les émissions quotidiennes de la B.B.C. de Cardiff ne suffisent pas à satisfaire les besoins des auditeurs. Enfin l'école elle-même continue à jouer un rôle destructeur dont l'importance ne saurait être sous-estimée si l'on sait que le gallois n'y est enseigné la plupart du temps que comme langue étrangère au même titre que l'allemand ou le français, au lieu d'être le véhicule de l'instruction pour les enfants dont il est la langue maternelle. Le résultat de toutes ces influences conjuguées est la corruption croissante du gallois parlé, qui est de plus en plus envahi de mots anglais et dont les expressions idiomatiques elles-mêmes sont influencées par la langue étrangère. Le gallois est aujourd'hui encore, en pays galloisant, la langue du foyer et de la vie courante, la langue de l'Eglise et des partis politiques ; mais la langue épurée des prédicateurs et des intellectuels diffère de plus en plus de la langue du peuple. Enfin — et c'est probablement la constatation la plus grave — le gallois est absent de la vie publique et admi-

ministrative. L'étranger qui passe dans n'importe quelle ville ou village gallois, en voyant les enseignes des magasins, les affiches et les inscriptions officielles écrites en anglais ne se douterait pas de son existence. C'est seulement dans les cimetières, sur les pierres tombales, que le gallois tient la place d'honneur. La langue galloise fait en vérité figure de langue secrète dans son propre pays.

Pourtant on peut dire que les Gallois ont accompli un véritable exploit en résistant victorieusement aux tentatives obstinées d'anglicisation auxquelles ils ont été soumis. Une commission d'enquête constituée en 1847 pour enquêter sur les besoins des Gallois en matière d'instruction et qui consigna ses observations dans les fameux *Livres Bleus* (1), estimait que la langue galloise était à l'origine de tous les maux dont souffrait le Pays de Galles : l'ignorance, l'immoralité et le non-conformisme. En conséquence le but de l'instruction en Galles, au siècle dernier, consista avant tout à angliciser les jeunes Gallois. Les maîtres d'école firent un fréquent usage du *Welsh Not* — un morceau de bois ou de carton que l'on suspendait à titre de punition au cou des enfants surpris à parler gallois en classe. Depuis le début du siècle, il est vrai, le gouvernement de Londres a adopté une attitude de plus en plus libérale envers la langue galloise. L'enseignement bilingue a été institué dans les écoles, et les ministres de l'Instruction Publique se montrent aujourd'hui prodigues de déclarations recommandant l'étude de la langue galloise. Mais il y a lieu de se demander si ce changement d'attitude et ces concessions insuffisantes ne viennent pas trop tard, alors que la culture nationale risque d'être écrasée sous le poids même de la culture anglaise ; si l'on ne couvre pas de fleurs la langue galloise avant de la mettre au tombeau.

Devant l'échec du système d'enseignement actuel les éducateurs ont pensé que la seule voie de salut consistait à créer un enseignement véritablement gallois. Il n'est pas douteux en effet que le gallois est une langue de culture parfaitement apte à satisfaire toutes les exigences de l'instruction moderne, et qu'il existe un noyau compact d'instituteurs et de professeurs capables d'organiser dès maintenant un enseignement national. S'autorisant des dispositions de la loi scolaire de 1944, l'*Urdd* a fondé à Lloest, près d'Aberystwyth, une école primaire où

(1) Education in Wales, His Majesty's Stationery Office, Is. 3 d.

l'enseignement est donné entièrement en gallois. Cette expérience s'est révélée un succès retentissant. Les enfants de Lloest font preuve d'une maîtrise remarquable du gallois et aussi de l'anglais, enseigné par l'intermédiaire du gallois. De plus on a remarqué les heureux effets du nouveau système d'éducation sur les manières et le caractère des élèves : ils sont plus libres, plus confiants et exempts de ce complexe d'infériorité, de cette gêne que l'on rencontre trop souvent chez ceux qui n'ont pas été instruits dans leur langue.

L'exemple de l'école de Lloest a suscité des projets de création d'écoles semblables dans tout le pays. Il s'agit pour l'instant d'écoles primaires, mais la fondation d'une école secondaire est déjà envisagée, l'ultime étape devant être la « gallicisation » d'un collège de l'Université. Le réveil de l'intérêt du peuple gallois pour sa langue est indéniable, mais on se demande si l'enthousiasme actuel résultera à la politique d'obstruction des autorités locales. On peut l'espérer, car le Pays de Galles a été de tout temps le pays des « réveils » spirituels. Mais le mouvement ne triomphera définitivement que si l'enseignement gallois ne demeure pas un luxe à la portée d'intellectuels ; que si la langue galloise prend toute la place à laquelle elle a droit dans la vie publique et devient langue officielle. On pense de plus en plus aussi que le succès politique est la condition du succès culturel, et que l'avenir de la langue galloise ne sera assuré que lorsque le peuple gallois aura pris en mains la direction de ses affaires.

A. D. W.

L'Eisteddfod Nationale se tient à Bridgend

C'est à Bridgend, dans le sud du Pays de Galles, du 31 juillet au 7 août, que se tient cette fois l'Eisteddfod Nationale, la grande manifestation populaire annuelle de la vie galloise.

Une délégation bretonne, notamment du Gouarnement, y a été invitée, ainsi que des délégations d'Ecosse, d'Irlande, de l'île de Man et de Cornouaille.

Nos lecteurs trouveront dans notre prochain numéro un reportage complet de l'envoyé spécial du « Peuple Breton » à cette importante manifestation celtique.

ECOSSE

Fédéralisme européen et self-government

Il est extrêmement intéressant de suivre l'évolution de l'opinion écossaise en face de l'idée européenne qui se développe depuis plusieurs mois. Dans la communauté des peuples celtiques, l'Ecosse représente incontestablement un élément progressiste et toutes les idées nouvelles y rencontrent un accueil favorable. Le fédéralisme européen ne devait pas manquer dans un tel milieu de trouver des échos particuliers, en liaison avec les constantes revendications écossaises de self-government.

C'est dans le numéro de juin de la revue « Scottish Opinion » que nous pouvons lire l'article le plus instructif sous la signature du Docteur John Macdonald. En voici un extrait caractéristique :

« Beaucoup d'Écossais d'aujourd'hui, possédant la conscience nationale, ne sont pas disposés — à l'inverse de la majorité de leurs « consins » de l'autre côté de la Mer d'Irlande — à fonder leurs revendications de self-government sur des conceptions désuètes d'absolue souveraineté nationale à la mode du siècle dernier. Beaucoup d'Écossais admettent que l'État, pas plus que les individus, ne peut se donner pour but la satisfaction de son seul intérêt. Comme les hommes, les États doivent obéir à des lois plus élevées, ce qui signifie que la souveraineté nationale doit être limitée.

« C'est parce que la majorité des membres du mouvement national écossais pense ainsi — avec d'ailleurs la masse du peuple écossais — que la demande de self-government s'est trouvée liée à la cause des États-Unis d'Europe. Il est par conséquent naturel que la « Scottish Convention » soutienne l'Union Occidentale, tout en réclamant pour l'Ecosse sa place dans la Fédération projetée, place analogue à celle qu'elle occupait dans les groupements plus larges de la chrétienté médiévale.

« Il est étrange, et c'est le signe d'une insuffisance de pensée, que des gens comme l'actuel

Secrétaire d'Etat aux Affaires Écossaises, M. Arthur Woodburn, soient opposés au self-government sur le plan législatif. Loin de lui être contraire, l'idée de self-government est complémentaire de l'idée d'Union Occidentale. Les Écossais ont besoin de cette même liberté dont chaque membre de l'Union Occidentale devrait jouir ; ils réclament cette liberté.

« Aucun être sensé n'a jamais proposé un type de gouvernement européen centralisé de façon absolue, sur le modèle de la centralisation anglaise en Grande-Bretagne. Un tel plan serait antidémocratique et irréalisable ; il constituerait un affront aussi pénible pour le sentiment national qu'une occupation par la Russie. Des pouvoirs raisonnables doivent être laissés à chaque Etat membre et ce sont ces pouvoirs que l'Ecosse recherche pour elle-même.

« La suspicion toute naturelle des peuples continentaux à l'égard de l'Union Occidentale ne sera levée que si l'Angleterre se déclare prête à établir librement, à l'intérieur de ses frontières, les conditions qu'elle souhaite voir réalisées en Europe. »

Nous ne prétendons pas établir une analogie absolue entre l'Ecosse et la Bretagne et les libertés que nous demandons chez nous sont moins larges que celles que les Écossais réclament actuellement chez eux. Leur position s'inspire néanmoins du même état d'esprit que le nôtre, à savoir que le fédéralisme ne se développera sur le plan européen que dans la mesure où chaque Etat aura commencé par l'appliquer d'abord chez lui.

M. John Macdonald note d'ailleurs dans son article, et c'est un signe intéressant, que « beaucoup des membres les plus réfléchis du Labour Party commencent à partager ce point de vue ».

L'actualité internationale

UN HEUREUX DÉPART • LA CRISE ALLEMANDE ET LES DIVERGENCES RUSSO-ALLIÉES • L'EXCOMMUNICATION DE TITO DE LA PALESTINE AUX ETATS-UNIS ET A L'ITALIE.

Placé sous les auspices de la démission du D^r Benès dont on connaissait l'esprit centralisateur, antifédéraliste et finalement antieuropéen, le dernier mois annonçait des plus sereins : on enregistrait avec plaisir des indices favorables : détente en Grèce avec les offres de paix du général Markos et les velléités de rapprochement avec l'Albanie et la Bulgarie ; perspective d'une conférence internationale pour régler la navigation du Danube...

Mais le sort de quatre-vingt millions d'Allemands tenu tout en cause et la paix du monde dépend encore de cette partie de l'Europe.

A l'organisation d'un Etat d'Allemagne Occidentale préconisée par les Six participants de la Conférence de Londres, les Huit de la Conférence de Varsovie ont répondu en critiquant non seulement la réforme monétaire « séparatiste », mais le « fédéralisme », du moins tel qu'il est envisagé par les associés de Londres, « cette forme de gouvernement où le pouvoir essentiel est donné aux Laender et où l'administration de l'ensemble du pays passe au second plan, ce qui est en opposition avec l'évolution des Etats démocratiques ». Cette dernière phrase, qui se réfère manifestement aux systèmes pratiqués en Russie et chez certains satellites, justifie la condamnation de la « centralisation hitlérienne » et explique les vœux pour l'établissement d'une administration décentralisée et la restauration des Landtags. N'est-ce pas d'ailleurs le point de vue que défendait en France le Parti Communiste en demandant l'extension des pouvoirs des Conseils Généraux élus aux dépens de ceux du Préfet nommé ?

Mais que pensent les intéressés, arbitres en fait de la situation ? A l'Est, le Congrès du Peuple Allemand, fort de l'appui de 13 millions de signataires demande une constitution unique, une monnaie unique, la fin de l'occupation et, par dessus tout, une Allemagne unifiée. De l'autre côté, les décisions de Londres ont été fort mal accueillies et les ministres-présidents de Laender ont demandé que le régime d'internationalisation de la Rhur fut étendu aux centres industriels des autres puissances. Nous sommes donc devant une situation très confuse et la preuve est faite que le problème allemand, comme beaucoup d'autres, ne peut être

résolu en dehors des solutions d'ensemble « européennes ».

En pleine tension internationale parut le 27 juin la déclaration du Kominform mettant au ban de la communauté bolchevik le parti communiste de Yougoslavie et son chef le Maréchal Tito. Des accusations contradictoires étayaient cette « excommunication » : nationalisme intransigeant et internationalisme excessif (trotskisme) ; maintien de la propriété agricole et abus des nationalisations...

Quant au fond de l'affaire, il semble que Staline n'ait pas été satisfait de l'indépendance manifestée à l'égard de sa politique par le chef du gouvernement de Belgrade. Il est bon de rappeler aussi les origines croates de Tito, le souci qu'il a toujours eu de respecter les minorités en Yougoslavie (1) et enfin les projets de fédéralisme balkanique qu'il n'avait pu faire agréer par le Kremlin au début de l'année, projets d'ailleurs repris au Congrès du Parti Communiste Yougoslave de juillet.

En Palestine la guerre a d'abord repris et la trêve s'est avérée difficile à maintenir. L'Angleterre en a profité pour régler unilatéralement et malgré les droits de l'Egypte inscrits dans le traité de 1936 la question du Soudan, c'est-à-dire des barrages conditionnant le cours du Nil.

Les élections présidentielles aux Etats-Unis préoccupent de plus en plus l'opinion : M. Thomas Dewey, gouverneur de l'Etat de New-York, a été désigné candidat du parti républicain et ses chances sont considérables. Les démocrates n'ont pourtant pas perdu tout espoir.

...Mais, de toute façon, dans notre monde bouleversé, ce sont bien les espoirs des pacifistes qui chaque mois reculent un peu plus. On vient d'ailleurs de comprendre qu'il suffisait d'un attentat comme celui dont M. Togliatti a été victime pour déclencher éventuellement des mouvements révolutionnaires dans un pays, avec toutes les conséquences imprévues pouvant en résulter.

Yves BRIAND

(1) Voir « Le Peuple Breton » du 15 mars 1948 « Les minorités en Yougoslavie fédérative ».

La résurrection de l'hébreu

A l'heure où le problème juif occupe l'actualité, nous tenons à souligner l'aspect culturel de la résurrection d'Israël. Voici, à ce sujet, un texte que les défenseurs de la langue bretonne pourront utilement méditer :

« Ce n'est que vers la fin du siècle dernier, quand les premiers échos du mouvement de la renaissance nationale du peuple juif, préconisée par « l'auto-émancipation » de Pinsker (précurseur de Theodore Herzl), retentirent dans les milieux des intellectuels juifs que se leva un homme qui proclama la nécessité de commencer la renaissance juive par celle de l'hébreu. Cet axiome, simple et logique, devint son credo pour lequel il lutta toute sa vie. C'était le jeune Elizer Ben-Yehuda ; il faisait des études scientifiques à l'Université de Paris quand les premières vagues de la renaissance juive l'y atteignirent.

« Il quitta les amphithéâtres et les laboratoires de la Sorbonne, le Quartier Latin et la Ville Lumière et se transporta avec sa famille à Jérusalem. Jérusalem de 1880 était encore un centre de fanatisme ténébreux où aucun rayon de la vie moderne ne pénétrait. La Ville Sainte avait alors quelques milliers de Juifs, obscurs dévots et vieillards, pour la plupart venus de tous les coins de la terre pour y prier et mourir. Cette foule de mendiants, d'ignorants, de possédés et de maniaques, agglomérés dans les quartiers crasseux autour du Mur des Pleurs, constituait l'étrange milieu où Ben-Yehuda établit son « quartier général », c'est-à-dire sa famille. Car son plan d'action était d'une simplicité extrême, comme son axiome : il voulait former la première famille vraiment juive, parlant l'hébreu ; il était décidé à faire de l'hébreu une langue vivante, parlée comme toutes les langues modernes.

« Or depuis la dispersion, les Juifs parlaient presque toutes les langues excepté la leur ; comme peuple, ils étaient devenus muets ; l'hébreu était à tel point sacré aux yeux des docteurs fanatiques de la théologie judaïque qu'ils considéraient comme une profanation de le parler en dehors des heures de prière.

« Et voilà qu'un jeune hérétique, venu de la Sorbonne moderne, se met à profaner la « langue sainte », tout près du Mur des Pleurs et de la Place

Sacrée ! Il ose dire en hébreu les choses les plus simples, les plus insignifiantes.

« Menaces, coups, anathèmes, dénégations, rien n'arrêtait les vengeurs de la langue sainte profanée. Pas même la majesté de la mort : une fille de Ben-Yehuda mourut, le premier enfant qui bégayait l'hébreu... Les orthodoxes fanatisés y voyaient le « doigt de Dieu » ; ils ne voulurent pas laisser inhumé l'enfant dans le cimetière juif : le père, écrasé par la douleur, eut l'énergie stoïque d'enterrer lui-même son enfant.

« Ben-Yehuda tint bon jusqu'au bout contre tous et contre tout. Il réussit à fonder la première famille hébraïque en Palestine. Plusieurs familles palestiniennes, suivant son exemple, se mirent elles aussi à parler hébreu ; l'exemple fut généralisé dans d'autres centres juifs. Il créa aussi la première école hébraïque laïque, où toutes les matières étaient enseignées en hébreu. Le nombre de ces écoles se multiplia bientôt, et non seulement en Palestine, mais dans le monde entier. L'hébreu comme langue parlée se répandit bientôt dans toutes les agglomérations juives, révolutionnant l'enseignement religieux et laïque.

« Mais l'œuvre essentielle de Ben-Yehuda, l'œuvre de sa vie, était le grand dictionnaire hébraïque qui, dans la philologie hébraïque, occupe le rang de Littré. Seul contre un monde d'indifférents, d'ennemis, de railleurs, d'adversaires, il se mit à l'œuvre ; seul il poursuivit son travail au mépris des luttes, des maladies, des misères. Et c'est en transcrivant, dans un des derniers volumes de son dictionnaire le mot « nefesh » (âme) qu'il mourut en 1923, épuisé mais honoré, aimé, presque adoré. La Palestine entière et Jérusalem-la-Sainte lui firent des funérailles nationales.

« Et aujourd'hui, cinquante ans à peine après les débuts pénibles de Ben-Yehuda, non seulement les 200.000 Juifs palestiniens parlent l'hébreu, mais il n'est pas rare d'entendre la langue d'Isaïe sur les boulevards et à Varsovie, Londres et New-York ; il y a dans cette langue plusieurs grands quotidiens, nombre de revues hebdomadaires et mensuelles. La marche de l'hébreu a été triomphale. »

Aron HERMONI

Extrait de « Les Juifs » l'émoi-gnage de notre temps, mensuel.

Leçons nordiques

Les écoles d'adultes au Danemark

Dans l'économie européenne d'avant-guerre, le Danemark se situait dans la catégorie des nations privilégiées. C'était devenu une habitude dans certains milieux agricoles de citer le Danemark comme le paradis des paysans ; notons qu'en fait le Danemark figure parmi les pays semi-industrialisés de l'Europe au même que titre que la France ou l'Italie ; mais il est certain que la production agricole danoise était et est toujours très importante ; incontestablement la richesse du Danemark est due au développement de son agriculture.

La renommée du Danemark tient à ses produits de laiterie, de basse-cour et à ses porcs ; mais il ne faut pas oublier la part des céréales (pour les années de 1935 à 1939 le rendement à l'hectare y était le double du rendement français). Cette richesse est encore plus surprenante quand on étudie les conditions géologiques et climatiques du Danemark : le Schleswig mis à part, le sol n'est guère riche et le climat assez rude n'est pas très favorable.

Beaucoup d'explications ont été données à cette richesse du Danemark les unes économiques, les autres techniques ; on soulignait tantôt le système coopératif, tantôt l'enseignement technique agricole. En général les économistes « distingués » n'ont pas saisi que le système corporatif danois ou le progrès de l'enseignement agricole n'étaient pas des causes mais les conséquences d'une réforme hardie dont le promoteur fut Grundtvig.

Nicolaï Grundtvig naquit en 1783 et il sortait à peine de l'Université lorsqu'en 1807 le Danemark se trouvait aux prises avec l'Angleterre et Napoléon ; le glas de la puissance danoise semblait sonner puisqu'en 1814 au traité de Kiel le Danemark devait renoncer à la Norvège. C'était un désastre national sans précédent, d'autant plus que les Allemands et leur langue prenaient une grande influence dans le pays.

Pasteur, Grundtvig fut incompris par les dignitaires de l'Église danoise aussi bien que par les autres éléments du pays. Avant de faire admettre son idée des écoles pour adultes, il dut se battre pendant douze ans de 1832 à 1844 contre l'ignorance et la mauvaise foi de ses compatriotes. Mais peu à peu les « Folkelige Højskoler » (1) se répandirent dans tout le Danemark.

Après quelques tâtonnements, Grundtvig et son ami Kold, fils d'un cordonnier, se mirent d'accord pour n'admettre dans leurs écoles que des adultes.

L'enseignement comportait exclusivement la littérature danoise et l'histoire ; il n'y avait pas d'examens ; le recrutement fut très large et aujourd'hui encore ce sont les ouvriers agricoles et les petits fermiers qui représentent la masse des élèves.

Quelles furent les conséquences des écoles d'adultes ? Sur le plan national, l'influence de Grundtvig empêcha les Danois d'être absorbés par la culture prussienne et peu à peu l'allemand perdit du terrain. Cependant Grundtvig fut le premier à protester contre l'imposition du danois là où l'on parlait allemand.

Peu à peu, par l'influence grandissante des écoles d'adultes, les Danois arrivèrent à la notion de coopération ; le mouvement coopératif qui commença à s'organiser vers 1880 n'eut pas été possible si la masse paysanne n'avait été éduquée.

D'autre part les écoles d'adultes brisèrent les cloisons entre l'école et la vie ; ce fut l'un des résultats heureux de la réforme de Grundtvig ; mettre les gens dans une disposition d'esprit telle qu'ils puissent continuer à s'instruire dans leur vie quotidienne. N'acquérant pas de connaissances techniques mais possédant un jugement meilleur, les Danois qui a suivi les cours des Ecoles d'adultes est capable par lui-même de saisir les avantages de tel ou tel procédé de culture.

En définitive l'influence des écoles d'adultes au Danemark s'est traduite sur le progrès technique parce que les Danois instruits n'ont pas opposé au progrès la force des préjugés ancestraux comme cela s'est fait en Bretagne et dans toute la France.

Si aujourd'hui l'agriculture française se trouve 25 ou 40 ans derrière celle des pays évolués d'Europe, cela ne tient pas à un manque de techniciens mais à la résistance des paysans aux nouveautés. Si la Finistère est le département breton le plus évolué au point de vue agricole, cela n'est-il pas dû au fait que c'est pratiquement le seul département où beaucoup de fils d'agriculteurs font des études secondaires ?

L'exemple danois prouve qu'il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs et qu'il convient de créer avant tout, par un certain nombre de conditions culturelles, un climat favorable au progrès.

Paul ALAIN.

(1) « Folk » en danois n'exprime pas l'idée contenue dans « Folklore », comme en anglais ou en français ; ce mot a plutôt le sens du « Volk » allemand.

L'actualité en France

UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ OU LA LÉGERETÉ GOUVERNEMENTALE • LES MILLIARDS DE L'ARMÉE ET LES GRÈVES • LE PAYS LIVRÉ AUX CONGRÈS • LE VRAI PROBLÈME, UNE RÉFORME DE L'ÉTAT.

La chute de M. Schuman ne résout pas davantage les difficultés de l'heure que son arrêt en novembre dernier. Sans nous arrêter à ces péripéties ministérielles c'est aux problèmes permanents que nous préférons porter notre attention.

De le Tour de France lui-même, que l'opinion suit toujours avec passion, n'est pas parvenu à distraire cette année les Français de leurs soucis financiers. Juin devait marquer, d'après les augures gouvernementaux, le début d'une période de facilité relative ; la réponse est fournie par les chiffres, l'indice général des prix de gros (base 100 en 1938) passant de 1653 en mai à 1691 en juin, marquant une hausse de 2,3 %.

Le gouvernement se trouve responsable d'une déception dont les conséquences risquent d'être graves. Au moment des grèves de novembre-décembre dernier il avait annoncé en effet un effort méthodique en faveur de la baisse. Le 8 décembre, la présidence du Conseil publiait un communiqué ainsi conçu : « Le Gouvernement procédera immédiatement à la consultation des grandes organisations économiques et sociales de la nation et arrêtera les dispositions d'ensemble qui devront assurer jusqu'au mois de juin prochain un rapport stable entre les salaires et les prix, comme entre tous les éléments de l'économie nationale ». Au rendez-vous qu'il avait lui-même fixé, le gouvernement se présente donc les mains vides.

Depuis le début de juillet malgré les homélies officielles, la « course infernale » continue de la même façon : même si la hausse du charbon est évitée et si celle du blé est limitée, la hausse de l'essence et d'un certain nombre de denrées coloniales importées de la zone dollar risque d'accroître le mouvement si l'on ne recourt pas de nouveau à l'expédient des subventions. Mais les subventions, pour être efficaces, devraient alors atteindre un total de 70 milliards ; ce serait ouvrir les écluses à nouveau toutes grandes devant l'inflation ; et la hausse en résulterait fatalement.

Il est vrai qu'à défaut de la prospérité de la France, M. Teitgen voulait assurer celle de son armée. L'Assemblée Nationale ne lui a pas accordé les

310 milliards demandés qui représentent 31 % du budget tout entier, M. Paul Reynaud lui-même semble avoir trouvé la proportion excessive : « Paovre armée française, s'écria-t-il au milieu du débat, qui a plus de conciles que de divisions ».

Comme il pouvait paraître décisive, à côté de ces 310 milliards, de paralyser toute la vie universitaire de France en période d'examens pour une amélioration matérielle du corps enseignant qui engageait environ 300 millions ! Le pays est ainsi construit qu'on y dépense six et demi pour cent pour l'éducation du peuple contre trente et un pour cent pour l'organisation d'une armée désuète. Les revendications des fonctionnaires de toutes les autres corporations paraissent elles-mêmes bien peu de chose comparées au milliards militaires.

Le vote de ces trois cents dix milliards pour l'armée a d'ailleurs intéressé médiocrement nos parlementaires : soixante députés — sur un total de six cents — ont participé au débat. Il est vrai qu'il leur fallait prendre quelque repos après les séances de pugilat qui avaient marqué la discussion du rapport de M. Pléven sur la S.N.E.C.M.A.

Le sort du pays, de ses finances et de son gouvernement ne se joue d'ailleurs plus au Parlement mais dans les Congrès de Partis : c'est ainsi que pendant plusieurs jours la vie de la France a été mise entre les mains du 40^e Congrès de la S.F.I.O., qui s'est tenu à Paris au début de juillet. Une crise gouvernementale dépendait donc finalement de quelques centaines de politiciens sans mandat.

Devant cet état de choses on admet de plus en plus que la Constitution, sous une forme ou sous une autre, doit être révisée. Mais le mal est sans doute plus grave que certains docteurs, trop intéressés à l'application de certains remèdes, ne le prévoient. Il ne suffirait pas de modifier les règles du régime parlementaire ; c'est la notion même de l'État qu'il faut revoir. Rien de profond n'aura été fait tant qu'on n'aura pas dépouillé cet État des attributions excessives qui sont devenues les aïeules ; c'est alors seulement qu'il pourra s'attaquer sérieusement aux grands problèmes dont la solution par contre dépend de lui et de lui seul.

Jean MARTIN.

Tribune libre

« Montréal 8-6-48.

« Monsieur,

« Je reçois avec un vif plaisir le N° 6 du « Peuple Breton ».

« Je vous signale que la St-David's Society de Montréal (Dewi Sant Cyn-dethbas Montréal), sous la présidence du Prof. John Hughes, de McGill University, a donné deux conférences, contradictoires par le fond, mais successives dans le temps, sur la question bretonne. Le 12 février, M. Penvern, avocat bien connu de Montréal et Breton de naissance me donnait la parole (Sujet : « Bretona Culture ») et le 19, il donnait la parole à mon collègue de McGill, Prof. Jean L'Anouilh (Sujet : « Breton Provincialism »). De nombreuses questions à la fin de ces deux causeries montrèrent que l'auditoire, composé en majorité de Gallois, mais aussi d'Écossais et d'Irlandais, s'intéressait vivement à l'histoire et au sort actuel des Celtes du continent.

« Tenez-moi au courant de vos publications et de celles qui peuvent être de nature à intéresser un auditoire celtisant. J'ai reçu récemment le nouveau livre de R. Hénon « La langue bretonne et ses combats » qui est fort bien fait, de lecture attrayante et qui vient remplir utilement son rôle de guide culturel et bibliographique.

« J'ai choisi comme thème principal des conférences de littérature comparée que je dois donner l'an prochain « Les grands thèmes de la littérature celtique ». « Le Miroir de la Mort » et « Inram » figurent ainsi au programme de la Faculté, à quelque 6.000 kilomètres de Rennes !

« J. P. V. »

« La Vallée-en-Tirfingues

« 22 juin 1948.

« Monsieur le Directeur,

« C'est avec beaucoup d'intérêt que je lis « Le Peuple Breton ».

« Je suis heureux, en tout cas, que vous m'ayez donné l'occasion de vous adresser mes compliments. Il est rare qu'une revue de province soit aussi complète, aussi vivante et aussi objective bien qu'au sein d'un milieu « engagé ».

« Si j'avais un peu de temps, c'est qu'elle consacre quelques pages de plus à la littérature et aux arts, aux sciences aussi. La Bretagne ex-

gote d'écrivains et d'artistes de talent, elle a, je le sais, ses organes purement littéraires et artistiques, mais ils n'atteignent souvent que de rares élites ou les tenants de telles ou telles chapelles. Or mieux parlons que par un article de militant, la sympathie se conquiert par l'attrait durable d'une belle œuvre ou par des entretiens sur des thèmes éternels. Puis, il y a une place à prendre.

« Je vous remercie en tout cas d'avoir bien voulu me citer dans un de vos articles de votre revue. Je reste fidèle à la Bretagne sans craindre, si je puis dire, ses ambitions territoriales qui s'étendraient ses frontières jusqu'aux limites de ses marchés et feraient de Nantes la capitale d'une région économique économiquement forte et culturellement unie.

« Veuillez...

« G. R. »

« Palestine House
38, Manchester Square,
London W. 1.

« 21 juin 1948.

« Monsieur,

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'éditorial « L'Exemple d'Israël » dans « Le Peuple Breton » du 15 juin. Bien que je sois Celte et chrétienne, je travaille depuis deux ans pour l'établissement de l'Etat d'Israël et la joie que j'ai éprouvée à la fondation de cet Etat a été modifiée par le chagrin et la honte que la politique britannique me fait ressentir.

« J'ai montré cet éditorial à mon professeur d'hébreu, un Israélite qui était un des pionniers de la langue et du théâtre hébreu. Il m'a lu avec un très grand intérêt ; je lui ai raconté la situation actuelle en Bretagne telle que je la connais, ce qui l'a profondément intéressé. A la fin il m'a dit : « Je suis sûr que les Bretons, sur leur plan particulier, réussissent. J'aimerais leur raconter nos expériences du début et les moyens par lesquels nous avons surmonté nos difficultés. »

« H. C. »

« Fougères, le 2 juillet.

« Monsieur,

« J'ai lu de très près la déclaration de l'Union Bretonne des Fédéralistes que vous venez de publier dans votre dernier numéro. Je me suis d'abord dit : pourquoi ce nouveau groupement, puisqu'il y a déjà « Renaissance

de Bretagne » ? Mais j'ai compris en lisant le texte ce qui constituait la grande originalité de l'U. B. F.

« D'abord ce n'est plus seulement comme « Renaissance Bretonne », un mouvement culturel, mais surtout politique. Surtout, ce mouvement politique n'est plus, comme l'ont été trop souvent les mouvements bretons d'autrefois, à tendance anti-française. Cette fois la formule anti-française. Un programme net, qui n'a pas peur des mots mais qui n'est pas inutilement et stupidement agressif. Un mouvement moderne qui s'inscrit dans le cadre de la vie nationale et rejoint les grands problèmes de la vie humaine, professionnelle et communales. C'est une belle plate-forme pour faire un mouvement puissant.

« P. R. »

N.D.L.R. — Nous profitons de cette lettre pour une mise au point qui peut être utile. Notre lecture a mis de marquer la différence entre l'Union Bretonne des Fédéralistes et Renaissance Bretonne. Tandis que Renaissance Bretonne est un mouvement exclusivement linguistique et culturel, l'U. B. F. est un mouvement qui aborde tous les grands problèmes, notamment politiques, et cherche leur solution dans la doctrine du fédéralisme intégral.

A nos abonnés

Par suite des vacances et de certaines difficultés de routage, le présent numéro de « Peuple Breton » correspond aux mois de juillet et août. Nos abonnés ne seront pas lésés par cette mesure, leur abonnement étant prolongé en conséquence.

Nous rappelons par ailleurs à certains d'entre eux qu'ils sont en retard pour le règlement de leur abonnement ; nous les prions de faire un effort sans tarder ; la vie même de notre revue en dépend et la négligence de quelques-uns de nos amis cause un préjudice réel à un organe qui compte avant tout sur la régularité de ses abonnés.

Qu'est-ce que l'Union Bretonne des Fédéralistes ?

L'Union Bretonne des Fédéralistes groupe les Centres d'Etude et d'Action fédérale de Bretagne ; elle adhère à l'Union Française de Fédéralistes et à l'Union Européenne des Fédéralistes ; elle collabore étroitement avec La Fédération, Centre d'Etudes Institutionnelles, 9, rue Auber à Paris. Son but est de susciter dans les villes et villages de Bretagne des Centres d'Etude et d'Action fédérale, de les animer, de coordonner leur action et de les représenter au sein des mouvements fédéralistes français et européens. Sa doctrine est celle du fédéralisme intégral adopté par tous les mouvements fédéralistes en France et en Europe.

Sur le plan spécifiquement breton, le programme de l'Union Bretonne des Fédéralistes se trouve résumé dans la Déclaration qu'elle a publiée le 13 juin 1948 à l'occasion des Congrès tenus à Paris par « La Fédération » et par l'« Union Française des Fédéralistes ». Sans entrer dans le détail des réformes administratives, économiques, sociales et culturelles préconisées dans ce programme, nous rappelons quelques points importants de cette Déclaration.

A l'heure où le fédéralisme apparaît de plus en plus comme la seule doctrine permettant de résoudre les problèmes politiques, économiques et humains du XX^e siècle, il importe que la Bretagne, dont la vocation fédéraliste est aussi ancienne que profonde, prenne toutes ses responsabilités dans un mouvement qui doit aboutir partout à une véritable libération de l'homme.

Elle doit rappeler que toute association internationale qui reposerait sur des nations étatisées engendrerait des maux pires encore que ceux auxquels elle a mission de remédier. Il est en conséquence indispensable de mener le combat fédéraliste sur tous les fronts : l'organisation fédérale de la société dans chaque Etat, — et notamment en France, — est d'autant plus urgente que l'unité européenne se précise de jour en jour.

QUE SOMMES-NOUS ?

Des hommes venus de tous les horizons politiques, philosophiques et religieux.

— Conscients qu'il importe devant l'insuffisance des partis, d'effectuer un regroupement sur des bases entièrement nouvelles.

— Persuadés que ce regroupement ne doit tenir aucun compte d'affinités ou de divergences politiques et idéologiques artificielles, mais qu'il doit réaliser au contraire, suivant la doctrine fédéraliste, l'union de tous ceux qui, au sein des mêmes communautés naturelles, sont aux prises avec les mêmes difficultés et les mêmes problèmes.

— Constatant que la Bretagne forme toujours, malgré un siècle et demi de centralisation, un ensemble économique, géographique, culturel et humain qui en fait une communauté exceptionnellement homogène, communauté renforcée par les souvenirs d'une longue histoire.

COMMENT PARTICIPER A NOTRE ŒUVRE ?

— En adhérant à l'Union Bretonne des Fédéralistes (100 francs par an, adressés à M. Mélusson, 49, rue de Nantes, Rennes, C.C.P. 84-63 Rennes).

— En fondant partout où il n'en existe pas encore des Centres d'Etude et d'Action fédérale ou en militant dans ceux qui existent.

— En vous abonnant et en faisant des abonnés à la presse fédéraliste et en particulier au Peuple Breton.

Le Numéro : 55 fr.

